

# UN POUR TOUS TOUS POUR UN

## JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

### ET DU PROCHE-ORIENT

Le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient est envoyé à tous les Suisses d'Égypte, et du Proche-Orient.  
Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année.  
Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Organe Officiel des Sociétés Suisses d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

Adresse télégraphique «HELVE»

## L'âme de notre armée

Par le colonel commandant de corps GUISSAN

Ce qui distingue la tradition militaire de la Suisse, c'est avant tout la persistance avec laquelle ses principes essentiels se sont maintenus au cours de son histoire, immuables, déterminés par le service obligatoire, ils ont survécu aux variations des siècles. En effet, la nécessité d'être prêt à tout instant, exigea une mobilisation et une concentration rapides sur les points menacés. De là provient l'obligation pour chaque soldat d'avoir son équipement, ses armes, sa monture à domicile. Ce qui n'existe dans nul autre pays.

Pour assurer un entretien continu et rationnel de l'armement et de l'équipement, il fallait une surveillance et un contrôle. D'où l'institution des revues régulières par les communes, par les baillis, par les seigneurs. « Toujours prêt » était le mot d'ordre.

Le développement corporel de la jeunesse, l'instruction des hommes faits, le tir, les exercices assuraient la préparation à la guerre de la troupe. L'ensemble de ces institutions, de ses mœurs militaires a conservé de nos jours toute sa signification et sa valeur.

Le service obligatoire est resté la pierre angulaire de la maison suisse. Aujourd'hui, comme toujours, tout Suisse capable de porter les armes est astreint au service militaire. Aujourd'hui comme il y a 600 ans, le soldat a à son domicile ses armes, son équipement, voire son cheval. Inspection d'armes, instruction préparatoire avec armes, corps de cadets, jeunes tireurs, sociétés de tir, sociétés militaires, descendant en ligne directe des vieux Suisses.

Mais ce système militaire marque aussi de son empreinte la vie du Suisse dès sa naissance.

Nous venons de le voir, la nation et l'armée se pénètrent profondément. Le peuple aime son armée parce qu'il se retrouve en elle. Il le prouve à chaque occasion. Aux défilés de nos divisions c'est jusqu'à 50,000 spectateurs qui viennent témoigner leur attachement au drapeau. Ce spectacle se renouvelle chaque année. Dans tous les cantons, les troupes sont reçues bras ouverts, acclamées, fleuries.

L'uniforme gris-vert se confond avec la vie du citoyen, pénètre ses sentiments et enracine des souvenirs ineffaçables dans les cœurs. Sous l'uniforme, les différences sociales s'égalisent, les jugements préconçus disparaissent. Les efforts communs, la camaraderie, le simple accomplissement du devoir, les randonnées, les privations, la formation de la volonté, de la maîtrise de soi laissent des impressions profondes, que la vie civile n'effacera pas.

La caserne est le complément de l'école. Les habitudes qui s'y prennent élèvent l'existence et l'ennoblisent : ordre, ponctualité, discipline. « Quand je les prends, c'est de la terre glaise; quand je les rends, c'est du bronze », disait le colonel Bégoz, instructeur en chef des milices vaudoises de 1819 à 1844. A la caserne, pour une fois dans la vie, le soldat ne tra-

vaillait pas pour gagner de l'argent. Le but de l'armée n'est pas aujourd'hui la force brutale mais l'éducation pour un idéal.

Beaucoup de gens méconnaissent complètement ce que l'on cherche à obtenir de l'homme à l'école de recrues, la maîtrise de soi au profit de l'ensemble, du groupe, de la section, de la compagnie. Quoi de plus beau que de se donner ainsi à son pays, de moins égoïste que cette solidarité, cette camaraderie, sans phrases creuses, qui lie entre eux les hommes d'une unité. Certes une école de recrues n'est pas toujours très agréable. Il y a des moments durs, fatigants, décourageants, parfois, avec l'entraînement intensif qu'on y subit. Mais, en revanche, quelle satisfaction quand on constate qu'on a vécu les difficultés, qu'on a aguerri son corps, qu'on est devenu un bel outil souple et résistant, qu'on domine de toute sa volonté. Permettez-moi de citer ici quelques paroles de M. le conseiller fédéral Musy: « Je suis et serai toujours partisan d'une armée et d'un service militaire, car je suis convaincu que ce service a été une école de précision, de méthode et d'exactitude dont nos industries, nos techniciens, nos fonctionnaires et employés ont profité, enfin une école de probité dont s'honoreraient toujours les professions. Et même si j'étais persuadé que jamais notre pays ne sera appelé à combattre, je serais encore partisan d'une armée. Il est bon pour un peuple de recevoir quelquefois l'enseignement du sacrifice. Je considère que le service militaire, la présence effective sous les drapeaux, est le complément indispensable de l'école pour la formation du citoyen. C'est pourquoi chaque année, lorsque je mets un certain nombre de millions à mes collègues chargés du Département militaire, je le fais de grand cœur et sans regrets ».

Les anciens Confédérés, imprégnés des principes de la chevalerie, se considéraient toujours comme les soldats de la chrétienté: *milites Christi*. Leur drapeau est un symbole de foi. Le sentiment religieux, discret, tolérant a pu diminuer, mais n'a jamais disparu. Pour comprendre l'âme si variée du soldat suisse, il faut quitter les voies du tourisme et s'initier à son travail, à ses fêtes champêtres. Il faut connaître ses trésors, ses vieilles coutumes, ses vieux costumes et ses vieilles chansons. Il faut entrer dans la ferme, dans la maison du vigneron ou dans le chalet.

Mais l'âme suisse se découvre encore mieux dans le silence de nos solitudes alpines où vivent et peinent nos troupes de montagne. Là-haut, dans le silence des Alpes: les tentes brunes, les petits canons, les pyramides de fusils, les mulets sur le pâturage au pied du glacier. Pendant la semaine, la troupe tire, s'exerce, patrouille, grimpe sur les sommets. Le dimanche, c'est le culte militaire, l'autel, la chaire rustique. La troupe, l'arme au pied, forme le carré, les drapeaux sont au centre et flottent à la brise de nos sommets. L'aumônier catholique lit la messe, l'aumônier protestant prononce son allocution, les auditeurs bronzés, casqués, s'agenouillent, prient et chantent. Au roulement de tambour, les drapeaux s'inclinent pour recevoir la bénédiction. Là subsiste quelque chose de cette âme confiante, croyante du soldat de tous les temps, créateur et serviteur de la nation suisse. Dans ce cadre immuable, éternel, dans cette sublimité de la nature, on sent plus qu'ailleurs la stabilité et la continuité de la mission historique de notre armée.

Les principes politiques de la Suisse se sont modifiés depuis 1798. L'armée seule a continué immuablement sa mission en conformité de l'histoire et en liaison avec elle. Je dirai même que, grâce à ses institutions militaires, la vieille Suisse vit dans la Suisse démocratique d'aujourd'hui. L'esprit d'autrefois se maintient en quelque sorte grâce à l'armée. Il apparaît dans toutes les manifestations de la vie individuelle et de la vie de société. La pénétration de la vie militaire et de la vie civile entre elles se fait sentir tous les jours. De quoi parlent les citoyens entre eux en ville, à la campagne, au salon, à l'atelier? Des affaires, de politique, de sport, d'art peut-être, mais surtout du service, des temps passés sous les drapeaux, qui unit tout le monde dans une pensée féconde: l'amour du pays. Dans les auberges, les récits de l'occupation des frontières, des manœuvres ou de caserne, déclenchent les rires sous lesquels se cache l'émotion, car ces souvenirs représentent les belles heures de la jeunesse envolée. Entrons dans une de nos fermes ou dans l'un de nos chalets: on y trouve autant de fusils

que d'hommes. Ce fusil que l'État confie au citoyen est le témoin des bons et des mauvais jours, signe extérieur de la dignité de citoyen, de la confiance que l'État place en lui. Ce fusil est suspendu à la paroi, à côté des armes de l'ancien temps, à côté des prix de fêtes de tir, des tableaux religieux et des photos de famille. Il parle le langage du devoir accompli, il a sa valeur psychologique. En voici une preuve: on a trouvé sous la plaque de couche d'un fusil rendu à l'arsenal par un vieux carabinier vaudois le billet suivant, si émouvant dans sa simplicité:

« A mon cher fusil. Atteint par la limite d'âge et en vertu d'un ordre irrévocable, tu dois me quitter et je dois me séparer de toi. Tu m'as été confié à la date mémorable du 4 août 1914 et, dès ce jour, tu as été avec moi pendant cette inoubliable mobilisation de guerre; nous avons fait ensemble plusieurs milliers de kilomètres par le beau temps, les fortes chaleurs, les pluies, la neige et le froid. Tu as été mon fidèle ami pendant les longues heures de faction aux frontières et ailleurs, de jour et de nuit. Je garde de toi un vivant souvenir et te donne un suprême adieu ».

Autre exemple de l'âme de nos soldats: Dernièrement un monsieur habitait dans une grosse ferme de nos campagnes, habitée par un dragon. Logeant à l'étage supérieur de la ferme déjà en feu, sa première pensée est pour son cheval. Il se précipite à l'écurie pour le sauver. Trop tard, l'écurie est en flammes. Sa seconde pensée fut pour son équipement militaire. Il remonta à l'étage en feu, mais on le trouva carbonisé avec, à côté de lui, son mousqueton et son sabre. Ce geste sublime, tout à l'honneur de l'esprit de nos milices, ne mérite-t-il pas d'être relevé? N'a-t-on pas vu en novembre 1918 un fusilier du Lötschenthal, appelé par le tocsin à rallier sa compagnie mobilisée, faire à pied le trajet jusqu'à Thounne, les chemins de fer étant en grève? Bel exemple de conscience du devoir. Et plus près de nous n'a-t-on pas vu dernièrement les dragons vaudois du 1er régiment, mobilisés pour un service d'ordre, enlever leurs casques au moment du « Rompez vos rangs » et entonner spontanément la « Prière patriotique ».

Telle est l'âme de notre armée et pourquoi nous sommes fiers de lui appartenir et de commander à de tels hommes. Il y a certes des ombres, il y a la lumière. Les hommes vieillissent et passent, mais l'armée reste éternellement saine et vivante, au-dessus des passions politiques et des petitesse de la vie journalière. Sa merveilleuse structure est ciselée dans le roc au seuil de notre histoire. Elle poursuit en silence et inébranlablement sa grande tâche d'éducation nationale, sa mission désintéressée, malgré les erreurs ou les imperfections de toute œuvre humaine.

Tous ceux qui sous l'influence criminelle de l'esprit soviétique, sous le souffle empoisonné du faux pacifisme, cherchent à diminuer ou à affaiblir l'armée, savent qu'ils entraînent ainsi l'effondrement de tout notre édifice national. Ce serait non seulement l'indépendance politique et territoriale de notre Suisse qui serait atteinte, non seulement son unique moyen de défense, la puissance des armes, mais, plus profondément encore nos coutumes, nos acquisitions intellectuelles et morales de plusieurs siècles, nos mœurs, notre originalité, la santé physique et morale de notre peuple, toute son éducation nationale enfin.

Tous ceux qui haïssent l'armée, la haïssent parce que c'est l'obstacle, le mur contre lequel se brisa la vague bolchéviste de 1918. Parce qu'aux rêves utopistes l'armée oppose le sens de la réalité, à la lutte des classes elle oppose sa fidélité, sa solidarité, son esprit de fraternité, et sa force s'il le faut. Parce que de tous les produits de notre sol, c'est celui qui a les racines les plus profondes. L'arracher, serait arracher la moitié de notre terre, tant la motte adhérerait aux racines.

La mystique révolutionnaire, avec sa fleur camouflée, la mystique pacifiste, n'est ni un mythe ni une mystification, comme certains feignent de le croire. Par une corruption savante elle prépare une jeunesse indifférente à la Patrie et rebelle à ce qu'elle lui doit. A la famille, à l'école, aux autorités de veiller et de prévenir. Il ne suffit pas de connaître la vérité, il faut oser la défendre.

En présence du désarroi des idées, c'est vers notre passé qu'il faut se tourner, lui demander ses leçons et les suivre. C'est pourquoi je l'ai évoqué ce soir. Et que nous dit-il: « Suisse d'abord ».

Cela veut dire qu'aux mystiques ci-des-

sus, à ceux qui tendent à noyer notre patrie dans une organisation communiste mondiale et anonyme, nous voulons opposer la mystique de la Suisse éternelle, comme le voulurent, le 1er août 1291, les montagnards d'Uri, Schwytz et Unterwald, seuls, livrés à eux-mêmes, mais avec leur confiance en eux et en Dieu.

## Lettre de Suisse

### Une statistique fédérale du tourisme

En date du 30 décembre 1932, le Conseil fédéral a adressé à l'Assemblée fédérale un message à l'appui d'un projet d'arrêté fédéral instituant une statistique fédérale du tourisme en Suisse.

La « Revue Suisse des Hôtels » résume comme suit ce projet:

Le premier chapitre du message expose ce qui s'est fait jusqu'à présent en Suisse dans ce domaine. L'idée d'établir une statistique uniforme des voyageurs descendus dans les hôtels de la Suisse est très ancienne. En 1851 déjà, on s'était proposé de procéder à des enquêtes statistiques sur le nombre des touristes étrangers qui visitent la Suisse pendant la belle saison. Depuis lors, des économistes avisés et de nombreux représentants du tourisme ont fréquemment demandé l'établissement d'une statistique fédérale des voyageurs.

Jusqu'à présent, on n'a recueilli que des renseignements de source privée, le plus souvent par les soins de bureaux locaux. Pendant des dizaines d'années, la Société suisse des hôteliers et l'Union des sociétés suisses de développement se sont efforcées de concentrer les données obtenues. L'Office suisse du tourisme, à partir de sa fondation en 1918, a repris cette tâche. Dès 1920, il a demandé l'organisation d'une statistique fédérale. Satisfaction n'ayant pu lui être donnée, il a redoublé ses efforts et grâce à sa ténacité, le nombre des stations qui lui fournissent régulièrement des rapports a passé en dix ans de 20 à 141, comptant 121.142 lits de clients dans les hôtels. Cependant le nombre des nuitées n'est encore établi que pour 96.000 lits environ.

Au cours des dix dernières années également, de bonnes statistiques locales ont été créées dans les villes de Zurich, de Berne et de Bâle. Le seul canton qui ait organisé une statistique officielle, complète et uniforme du tourisme est celui des Grisons, qui a promulgué à cet effet une loi spéciale le 21 décembre 1919. Depuis 1929, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail public chaque mois un relevé statistique portant sur le milieu et la fin du mois. L'Union des villes suisses s'est également occupée de dresser une statistique touristique pour 1930.

Mais le Conseil fédéral fait remarquer dans un second chapitre l'insuffisance absolue des statistiques établies actuellement. Celles-ci sont loin d'englober toutes les villes, ainsi que toutes les stations touristiques, climatiques et balnéaires. Le nombre des lits de maître compris dans la statistique de 1931, par exemple, ne représentait que 58 0/0 du total exact indiqué par le recensement fédéral des entreprises en 1929. En réalité, le résultat est plus restreint encore, car nombre d'hôtels, même dans de grands centres comptant peu d'exploitations saisonnières, ne fournissent des renseignements que pour quelques mois seulement. D'autre part, on ne compte pas partout le nombre des nuitées. On peut admettre que le nombre des nuitées n'est recensé maintenant que dans les 2/5 des hôtels.

Aussi le Conseil fédéral pouvait-il dire dans son message du 3 août 1932 concernant l'aide aux entreprises hôteliers: « La Suisse ne possède malheureusement pas de statistique générale du tourisme pouvant donner un tableau complet du recul de l'affluence des étrangers au cours de l'année dernière et surtout pendant la mauvaise saison d'hiver 1931/32 ». Dans ce document officiel, il n'a pu que citer des statistiques approximatives et des évaluations. La Société suisse des hôteliers a été contrainte d'en faire autant pour appuyer sa requête du 2 octobre 1932 au Département fédéral de l'économie publique.

La statistique insuffisante du tourisme dans un pays comme la Suisse qui possède l'industrie hôtelière la plus ancienne et la plus réputée de l'Europe, contraste fâcheusement avec les résultats modèles auxquels d'autres pays sont parvenus dans ce domaine.

Le chapitre III du message rend compte des efforts tentés en vue de la création

d'une statistique fédérale. D'aucuns se sont imaginés que cette statistique servirait à des buts fiscaux; mais ils oublient que les autorités disposent aujourd'hui de moyens de taxation tout différents. D'autre part, la situation économique de l'hôtellerie suisse, gravement menacée par la concurrence étrangère et la crise, veut que l'on soit au clair sur le mouvement touristique; elle exige une rationalisation complète de la direction des entreprises hôtelières et de leur publicité. Pour cela, il faut une statistique parfaitement établie. Celle-ci serait également dans l'intérêt des Chemins de fer fédéraux et des autres entreprises de transports.

Nos exportations et les revenus de nos capitaux placés à l'étranger étant en recul, notre pays n'a plus pour diminuer le déficit de sa balance commerciale que son industrie hôtelière et le tourisme en général. Mais ici encore il faut être au clair. L'absence d'une statistique fédérale du tourisme a été tout particulièrement sensible lors des négociations relatives au trafic de compensations et elle se fait d'autant plus remarquer aujourd'hui que, grâce aux excellents statistiques des Grisons et de diverses villes, nous savons ce qu'on peut faire dans ce domaine.

La nécessité de dresser une statistique détaillée et complète du tourisme ne pouvait plus être méconnue des autorités fédérales. Une conférence d'experts réunie le 29 juin 1932 a énergiquement appuyé la proposition d'instituer par voie législative une statistique fédérale du tourisme, c'est-à-dire des voyageurs descendus dans les hôtels. Elle a voté la résolution suivante: « Les organisations et associations intéressées au tourisme estiment qu'il est absolument nécessaire à la politique économique et au développement de l'industrie hôtelière de la Suisse d'établir une statistique uniforme, pratique et scientifique du mouvement du tourisme en Suisse. Celle-ci doit correspondre à l'importance économique de notre industrie hôtelière et répondre aux exigences du développement du tourisme ».

La statistique du tourisme ne doit pas seulement comprendre le nombre des voyageurs descendus dans les hôtels, pensions, établissements balnéaires, sanatoriums, etc., mais surtout le nombre des nuits d'hôtel, et cela avec l'indication du pays habituel des voyageurs.

Afin d'assurer un dépeuplement et une publication rapides, les relevés devront être envoyés chaque mois aux bureaux officiels.

L'arrêté fédéral décrétant l'organisation et le fonctionnement de la statistique fédérale du tourisme n'ayant pas un caractère d'urgence serait soumis au referendum.

Les données statistiques fournies par les hôtels n'ont de valeur que si elles sont exactes, complètes et fournies en temps voulu. Dans l'intérêt même des hôteliers, les renseignements inexacts ou entachés de négligence devraient entraîner une amende qui, d'après le projet de loi du Conseil fédéral, serait de 5 à 100 francs.

Toutes les entreprises hôtelières devraient être comprises dans la statistique, même les moins importantes, qui deviennent de plus en plus nombreuses à mesure que s'accroît la circulation des automobiles. Actuellement, les petits hôtels d'une dizaine de lits représentent 45 0/0 de tous les hôtels, quoiqu'ils ne possèdent que 10 0/0 du nombre total des lits disponibles. Pour faciliter les débuts de la statistique, ces petites exploitations n'y seraient englobées tout d'abord que dans les régions où elles jouent un rôle particulièrement important. La statistique serait donc organisée et établie par étapes.

L'expérience prouve que l'on peut dresser une statistique très complète avec des questionnaires tout à fait simples.

Le Bureau fédéral de statistique recueillera et dépeuplera les formulaires provenant des régions qui ne possèdent pas d'office en mesure de faire ce travail.

L'introduction de la statistique du tourisme dans le programme d'activité du Bureau fédéral de statistique nécessiterait un crédit annuel de 15,000 francs seulement. Cette somme, dit le message, est infime au regard des millions qui sont dépensés pour la propagande en faveur du développement du tourisme.

Souscrivez un abonnement: Le

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

vous remercie de cette preuve de sympathie et d'intérêt.





### Parmi la Presse Suisse

#### Le testament du condottiere

«Landrat» ou Grand Conseil uranais est actuellement fort empêtré d'un litige administratif dont l'origine remonte au XVI<sup>e</sup> siècle et touche à la période où les petites républiques alpêtres du centre de la Suisse jouaient leur rôle dans les fastes militaires du continent.

Le plus puissant personnage de l'époque au pied du Gothard était un certain Jacques A Pro, d'origine tessinoise. Condottiere enrichi aux services étrangers, député à la Diète, bailli de Baden, trésorier d'Uri, il avait été anobli par François Ier et créé chevalier par Charles-Quint, auxquels il avait su rendre des services. Le petit château d'A Pro, qu'il construisit dans le village de Seedorf, près de Flüelen, est un des plus beaux monuments civils du gothique tardif en Suisse. Il légua ses biens à son fils Pierre, qui sut les faire fructifier par le commerce des hommes de guerre, Banneret, landammann, il fut colonel au service de France au temps où les guerres de religion demandaient une grande consommation de soldats. Pour loger les mercenaires qu'il fournissait à la France, il construisit, près de Locarno, cette caserne qui existe encore de nos jours sous le nom de Casa di ferro. Il laissa aux contemporains le souvenir d'un rude jouteur et d'un franc luton. Les chroniqueurs locaux affirment qu'il fut père de plus de 70 enfants.

Ce père de sa patrie, sentant sa fin prochaine et ayant sans doute quelques peccadilles sur la conscience, voulut faire acte d'édification. En 1578, il constitua la plupart de ses biens en fidéicommiss dont le revenu devait servir à l'éducation et à l'assistance d'enfants pauvres. Le landammann, le curé d'Ardon et un troisième personnage, choisis parmi les notables, fonctionnaient comme administrateurs. Ils devaient être désignés par les membres de la famille A Pro. Cette fondation, composée de terres, d'alpages, du château d'A Pro, qui sert aujourd'hui de presbytère au village de Seedorf, vaut actuellement environ 280 mille francs.

Avec les siècles, la désignation des administrateurs par la famille des fondateurs tomba en désuétude. Le fidéicommiss est depuis longtemps administré par la « corporation » d'Uri, chargée de l'économie des alpages, des forêts, des terrains communaux.

Mais le Grand Conseil d'Uri décida, à la fin de 1931, que l'administration de la fondation A Pro et la nomination des administrateurs appartenait à l'Etat et que ce serait désormais le «Landrat» qui élirait les administrateurs et examinerait les comptes.

Ce fut alors qu'intervinrent les descendants du fondateur. Le condottiere au service de France n'a plus de descendants directs, mais comme il avait été père de nombreux enfants avoués et inavoués, il se trouva plus de 40 Uranais pour affirmer qu'ils descendaient de lui par des lignes collatérales.

Cette tribu d'A Pro est groupée autour d'un paysan de Seedorf, un certain David Imhof, qui depuis des années consacre ses loisirs à établir toute la généalogie nombreuse et ramifiée du testateur. Il convoqua tous les descendants réels ou supposés du vieil homme de guerre, présida leur assemblée, fonda un conseil de famille, rédigea des statuts et réclama au gouvernement le droit d'administrer la fondation en invoquant l'acte constitutif du fidéicommiss.

Le gouvernement ayant écarté la requête, le conseil de famille s'adressa au «Landrat», qui, ne sachant comment dénouer cet écheveau embrouillé, renvoya l'affaire à une commission.

Cette querelle met sans dessus dessous tout le pays d'Uri. Il n'est pas impossible qu'elle ait son épilogue au Tribunal fédéral. P. G.

#### A nos Lecteurs

Les temps sont durs, c'est vrai. Ils sont durs pour tous. Ils le sont aussi pour un journal de liaison et de groupement tel que le Journal Suisse d'Egypte et du Proche Orient.

Facilitez son activité en souscrivant un abonnement.

Le Journal Suisse d'Egypte et du Proche Orient a fait ses preuves. Il n'est pas près encore, de s'endormir sur ses lauriers.

Aidez-lui pour qu'il puisse vous aider comme il le désire.

Et vous souvenant du proverbe :

« Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui même ».

Merci d'avance !

**OSCAR GREGO ASSURANCES**  
ALEXANDRIE: Tél. 4040 - B.P. 2108  
LE CAIRE: Tél. 3613 - B.P. 984  
Incendie - Transports Maritimes - Fluviaux - Terrestres - Automobiles - Accidents et Maladies - Collectives Ouvrier - VIE - Responsabilité Civile - Bagages - Vol - Bris de Glaces - Valeurs et Numéraires par Poste et par Messager - Émeutes - Infidélité.  
Effectuées auprès des Compagnies : CALEDONIAN INSURANCE Co. (Compagnie d'Assurance fondée en 1845). THE NETHERLANDS (Compagnie d'Assurance fondée en 1845). FATUM (Compagnie d'Assurance contre les accidents). "LEVANT"  
Insurance et Reinsurance Coy et au Lloyds.  
Organisation spéciale pour assurances industrielles de toute sorte : Incendie, Accidents professionnels et Maladies des ouvriers et frais relatifs, Responsabilité civile des Industriels et des Entrepreneurs.

Nous lisons dans le « Bund » à propos des dommages de guerre des Suisses à l'Étranger :

Beträchtlich weniger Glück haben die Auslandschweizer. Die Kriegsgeschädigten unter ihnen haben die kalte Schulter zu spüren bekommen. Und diejenigen, die sich seit vielen Jahren bemühen, auf dem Boden der Freiwilligkeit nachzuholen, was in andern Ländern, nicht nur Grossmächten, von Staates wegen geschieht, um den lebendigen Zusammenhang zwischen den Landsleuten in der Fremde und der Heimat zum Wohle beider Teile zu stärken — was für die Schweiz um so nötiger ist, als einzig wir eine Militärsteuer von den Ausgewanderten erheben — die haben ihre Erfahrung auch gemacht. Jetzt, wo Not an Mann ist, jetzt, wo zum Druck der Weltkrise auch eine künstlich geschaffene Not kommt, weil unzählige Schweizer, die noch Arbeit fanden, durch behördliche Verfügungen auf die Strasse gestellt werden, eben jetzt ist die Aufgabe der Auslandschweizerorganisation und ihres seit Jahren mit täglichen Ueberstunden arbeitenden Sekretariats in Bern doppelt dringend. Denn in solchen Zeiten der Prüfung gehen uns viele wertvolle Kräfte verloren ; zu den materiellen gesellen sich seelische Noete, und wenn wir uns nicht um unsere Leute in der Fremde kümmern, dann werden sie der Heimat innerlich entfremdet und

#### L'affaire du pilote anglais Hope

L'aviateur anglais Hope et le photographe W. E. G. Healy, correspondant du Daily Mirror, viennent d'être les héros d'une aventure qui a tourné à leur plus grande confusion.

Arrivés en Suisse le 18 janvier pour y rechercher leur camarade Hinkler, dont on avait signalé la disparition, Hope et son compagnon avaient quitté l'aérodrome de la Blécherette pour survoler — disaient-ils — les Alpes bernoises.

Le lendemain, on était sans nouvelles des deux aviateurs. Deux pilotes lausannois, MM. Kambacher et Ch. B. V., partirent alors à leur recherche, et, au mépris de graves dangers, passèrent une journée entière à explorer l'Oberland.

Mais le capitaine Hope avait rallié la Blécherette et s'étonnait qu'on eût ainsi alarmé l'aviation suisse. Et son compagnon Healy adressait au Daily Mirror le reportage suivant :

« Lausanne, vendredi 20 janvier. « Savez-vous que nous avons parcouru les Alpes pour vous et que la moitié de l'Europe craint que vous ne soyez mort ? »

« Ces paroles qu'un pilote militaire suisse m'a adressées dans le minuscule village d'Ardon, dans la vallée du Rhône, ont fait comprendre pour la première fois au capitaine Hope que notre absence avait occasionné des soucis.

« Nous avons atterri à Ardon à 17 heures environ, jeudi soir, après six heures de vol dans les pires conditions que même un aviateur aussi expérimenté que le capitaine Hope ait jamais rencontrées.

« Et cependant, je me rend maintenant compte qu'après que notre période de tension eut pris fin, et que nous dormions paisiblement dans une ferme, les soucis de nos amis à la maison ne faisaient que commencer.

« Nous sommes partis de Lausanne à 11 heures environ, hier matin (jeudi) pour explorer les pentes du Wetterhorn qui, selon l'opinion du capitaine Hope, possédaient le secret du capitaine Hinkler.

« Le soleil brillait au moment de notre départ, mais nous rencontrâmes rapidement un terrible état atmosphérique.

« Des vents très forts soufflaient et secouaient l'avion comme une feuille et des remous terribles qui, selon l'estimation du capitaine Hope, avaient une vitesse de 160 kilomètres à l'heure, ont heurté l'avion, le faisant dévier de sa route.

« En deux occasions et grâce à d'adroites manœuvres, le capitaine Hope a réussi, avec une chance inouïe, à empêcher l'avion d'être fracassé contre les grands rochers noirs sur le flanc de la montagne exactement comme une mouche serait précipitée contre une vitrine.

« De plus, nous étions continuellement hantés par la crainte que le froid intense, comme ce fut auparavant le cas dans nos recherches, fige la benzine dans le carburateur car la température était si basse que notre haleine faisait une buée sur les pare-brise. Si ce phénomène s'était produit, la mort aurait été certaine. Tenter le vol plané parmi ces ravins parsemés de rochers eût été une tâche impossible : nous en avons d'ailleurs évité.

Pour avoir de belles fleurs dans votre jardin et de belles plantes d'appartement  
EMPLOYEZ L'ENGRAIS ORGANIQUE SPÉCIALEMENT PRÉPARÉ par  
**The MANURE COMPANY of EGYPT**  
Cie. des Engrais d'Egypte  
6, Rue Chérifain. — LE CAIRE  
P.T. 50 par sac de 100 Kgs.  
Pour les grandes cultures demandez notre brochure spéciale

sich ganz abwenden.

Aber die Beiträge aus der Privatwirtschaft, aus denen das schöne Werk sich bisher erhalten hat, sind infolge von Krise und Sparangsten sehr scharf zurückgegangen.

Das war nun der richtige Augenblick, um auch noch die Bundessubvention um volle 20 Prozent zu kürzen. Es ging ganz glatt.

Das Auslandschweizerwerk verfolgt keine Parteizwecke, wie andere Unternehmungen, denen die Eidgenossenschaft zu Hilfe kommt. Es hat lediglich ein offentliches, im besten Sinn eidgenössisches Ziel im Auge. Da wird etwas geleistet, das fast überall sonst als Staatsaufgabe betrachtet wird. Wir denken in den Zeiten der Hochschwizelle auch daran, dass unsere Landsleute draussen als Vorposten der schweizerischen Wirtschaft dienen können. Wir möchten sie nicht als verlorene Posten betrachten.

Es gibt eine parlamentarische Gruppe für die Wahrung der Interessen der Auslandschweizer.

Nicht einer der Herren hat die Stimme erhoben, um dem Parlament wenigstens die Lage klarzumachen.

Die Auslandschweizer haben eben das Stimmrecht nicht. Ihre Organisation hat keine Wähler hinter sich.

Man wird sie im Juni wieder vergessen, wie man sie im Dezember vergessen hat.

té mis en garde par les autorités de l'aérodrome de Lausanne avant notre départ. On nous avait indiqué l'emplacement d'un certain nombre de terrains d'atterrissage de secours et on nous avait dit qu'un atterrissage ailleurs était impossible.

« Pendant six heures, nous continuâmes notre bataille avec les nuages de neige et la tempête. La mort nous apparaissait à chaque minute. »

Ce reportage fantaisiste a soulevé à Lausanne une vive indignation. M. Kambacher, chef de port de l'aérodrome de Lausanne, qui a participé aux recherches effectuées dans les Alpes bernoises et dans le Valais, accompagné de M. Chérix, président de la Section romande de l'Aéro-Club, a commenté :

« D'après les nombreux renseignements que nous avons pris, il ressort très clairement que les soi-disant recherches de l'aviateur anglais Hope sont une énorme fumisterie. Il est prouvé que son équipe est une affaire publicitaire. Afin de dépister les recherches que nos aviateurs auraient pu faire, Hope déclara à son départ qu'il allait explorer la région du Wetterhorn et que le Valais ne l'intéressait pas. Aussi, cet aviateur allait atterrir aux environs de Vétroz dans un temps record, puis il plia les ailes et pendant plus de vingt-quatre heures, le pilote et son passager journaliste, flanèrent dans la région par un temps calme et merveilleux.

« L'aviateur Hope a quitté Lausanne à 11h09 et a atterri vers 11h40, contrairement à ce que mentionne la traduction de l'article qui a paru dans le Daily Mirror. La charge d'essence emportée était de 100 litres, donc trois heures de vol ; il n'est donc plus question que ce pilote ait accompli six heures de vol et 800 kilomètres au-dessus des Alpes par vent de 160 kilomètres-heure et dans les tempêtes de neige. L'histoire du télégramme disant que Bert Hinkler était au pied du Wetterhorn semble inventée de toute pièce.

« Il est exclu qu'un pilote de cette compétence ait songé à traverser nos Alpes avec une charge de vingt-cinq heures d'essence à bord d'un avion de tourisme.

« Le total des heures de vol accompli pour rechercher l'aviateur australien se monte à environ deux heures, il représente le déplacement Lausanne-Vétroz et retour à bex-Lausanne en survolant paisiblement le milieu de la vallée du Rhône, aucune recherche n'a été effectuée au-dessus du Simplon qui, pourtant, était le passage le plus difficile du trajet, peu probable de Bert Hinkler.

« L'annonce du vent terrible dans nos Alpes avec tempête de neige et avion projeté contre les rochers ne peut que nuire au développement de l'aviation dans notre pays. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, le temps était calme et beau.

« Il se pourrait que l'aviation militaire suisse prenne la décision de ne plus rechercher les aviateurs égarés dans notre région, chose qui serait très regrettable, et nous croyons savoir que l'Aéro-Club de Suisse, section romande, adressera une plainte à l'Office aérien fédéral, ainsi qu'à la Fédération aéronautique internationale, au sujet des procédés peu louables de ces deux messieurs ».

### La Suisse à l'Étranger

#### Suisse et Amérique

Le prof. Dr. Ad. Keller, secrétaire général de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse et de l'Office social d'entraide des Eglises, vient de faire aux Etats-Unis un séjour de deux mois consacré à une tournée de conférences dans les Universités. Du Maine au Texas, il a trouvé partout un accueil chaleureux et des auditoires fort intéressés par ses analyses pénétrantes de l'influence de la théologie de Karl Barth et de ses rapports avec l'œcuménisme.

Il a également insisté sur l'importance d'une meilleure compréhension réciproque des protestantismes américain et européen et a vivement engagé les Eglises américaines à collaborer plus étroitement avec celles d'Europe, non seulement sur le terrain social, mais aussi sur celui de la pensée religieuse.

Au début de décembre il a pu assister à l'Assemblée générale de la Fédération des Eglises américaines qui siège tous les quatre ans et avait lieu cette fois à Indianapolis.

A New-York, le Federal Council d'Amérique a offert en l'honneur du Dr. Ad. Keller un lunch au cours duquel celui-ci a exposé la situation religieuse des protestants d'Espagne sous le régime républicain et souligne les heureux effets de l'appui apporté naguère par le protestantisme américain aux institutions protestantes de la péninsule ibérique.

#### Consulat suisse d'Alger

Le Conseil fédéral a pris connaissance du décès du docteur Paul Leuba, consul de Suisse à Alger. Il a chargé M. Erwin Jost, chancelier du consulat de Suisse à Alger, de la direction du consulat en qualité de gérant intérimaire.

#### Chez les Suisses d'Alger

Le 12 janvier a eu lieu le mariage du sympathique chancelier, faisant actuellement fonctions de consul suisse à Alger, M. Jost, avec Mlle Yvonne Vasserot.

Mlle Vasserot est la fille de M. Auguste Vasserot, établi depuis de longues années en Algérie et la petite-fille de M. Charles-Samuel Vasserot, qui fut le premier consul de Suisse à Séville.

M. Vasserot avait pris sa retraite à Lausanne, et les anciens Lausannois se souviennent de cet homme distingué et

sympathique dont la maison était à côté du Cercle de Beau-Séjour, à l'avenue du Théâtre.

#### La Suisse en Uruguay

M. Traversini, ministre de Suisse, a présenté ses lettres de créance au président de la République.

#### Le client sérieux

La direction générale des douanes françaises a publié le tableau comparatif par pays des importations et des exportations en 1932. Les principaux clients de la France sont toujours l'Union économique belgo-luxembourgeoise, qui vient en tête avec deux milliards deux cents millions en chiffres ronds, la Grande-Bretagne avec un milliard 960 millions, l'Allemagne avec un milliard 690 millions, et la Suisse avec un milliard 510 millions ; les Etats-Unis ont retrogradé à la cinquième place avec moins d'un milliard d'importations françaises.

Cependant, sur l'autre plateau de la balance commerciale, les importations suisses en France ne représentent que 608 millions, laissant ainsi au bénéfice de la France près d'un milliard.

La Suisse est un client sérieux ; elle est même le plus sérieux puisqu'aux avantages d'une monnaie saine et d'une faculté de paiement régulière, elle joint celui de valoir la seule balance commerciale vraiment avantageuse que la France enregistre dans ses échanges avec l'étranger.

On ne manquera pas de s'étonner et d'admirer, devant le tableau publié par la direction générale des douanes, que ce soit précisément aux établissements financiers de son client sérieux qu'une autre administration du même ministère des finances ait jugé bon de réserver ses sévérités dans les affaires de fraudes fiscales auxquelles chacun sait que des établissements financiers d'autres pays étaient mêlés.

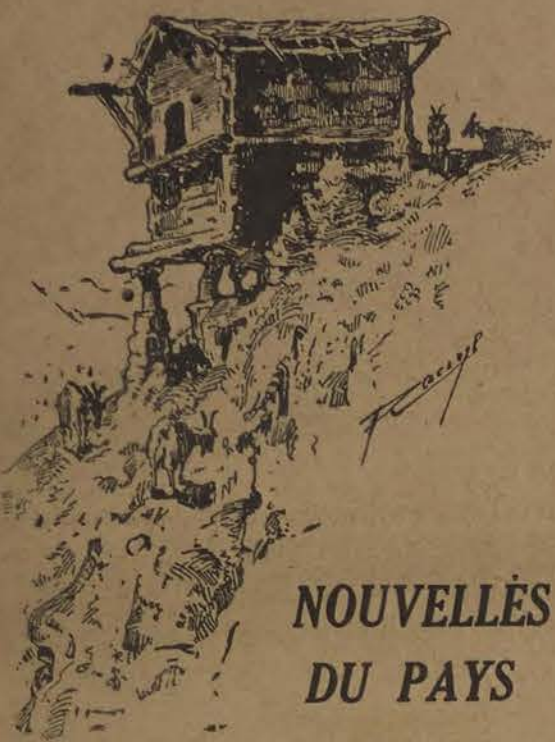
FINESSE, QUALITE, AGE, ont fait, depuis plus de 180 ans, la réputation universelle du **Cognac HENNESSY**

**WINDSOR PALACE HOTEL**  
ALEXANDRIE  
Descendez au Windsor Palace.  
C'est l'Hôtel qui vous donnera le plus de satisfaction.  
100 chambres,  
80 avec salle de bains.  
Position idéale

Le Tango Argentin le plus langoureux créé à ce jour.  
**Canta Chiquita**  
dansé dans le monde entier  
Vous pourrez l'entendre chez vous admirablement enregistré sur disque  
**"His Master's Voice"**  
SALONS D'AUDITIONS ET DE VENTES :  
**K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs**  
ALEXANDRIE : 28 Rue Chérif      LE CAIRE : 16, Rue Maghraby      HELIOPOLIS : 10, Boulevard Abbas

**PARLOPHON**  
Hubermann Spiwakowski Piccaluga Gabré Armstrong Edith Lorand  
Sur Disques PARLOPHON  
Prix d'occasion  
25 % ..... P.T. 9.-  
30 % ..... » 15.-  
Phonos Paillard  
La marque Suisse  
En vente chez :  
**SILBER RADIO**  
7, Rue Fouad Ier. — Tél. 70-90  
ALEXANDRIE





## NOUVELLES DU PAYS

### A l'Etat-major général

Le colonel Jakob Huber, instructeur d'artillerie à Kloten, est nommé chef d'état-major du 3e corps d'armée ; il commandait actuellement la Brig. Art. 5 après avoir été chef d'E. M. de la 6e division.

Le lieutenant-colonel Hans Bühler, ancien commandant du Rég. I. mont. 18, est nommé chef d'E. M. de la 3e division.

Les chefs d'E. M. des unités d'armée sont ainsi les suivants : 1er corps, col. Goudet ; 2e corps, col. Hartmann ; 3e corps, col. Huber ; 1re div., lieutenant-col. Perrenoud ; 2e div., lieutenant-col. Bühler ; 4e div., lieutenant-col. Gübeli ; 6e div., lieutenant-col. Fischbacher ; div. du Gothard, col. Waldis.

### Journées suisses de sous-officiers

Cette manifestation, qui est fixée aux 14, 15, 16 et 17 juillet prochain à Genève, mérite tout particulièrement de retenir l'attention puisqu'elle fait prévoir la venue de plus de 3000 sous-officiers, de toutes armes. Le nombre des concours, fixé à 31, dit, à lui seul, l'engorgement de cette importante manifestation militaire, qui a eu lieu tous les quatre ans.

Lancement de grenades à main, course d'obstacles, tir au fusil, tir au pistolet et au revolver, estimation de distances, exercices de marche, concours quintuple, conduite du groupe au combat, course de patrouilles, école de pièce et de tir (artillerie), patrouilles de téléphonistes, de cavalerie, exercices pour pionniers-aviateurs, radio télégraphistes, pontonniers, de commandement pour sous-officiers et appointés d'infanterie, pour fourriers, moniteurs de la Jungwehr, sapeurs et mineurs, d'observation et de rédaction de rapports, à la mitrailleuse, au fusil-mitrailleur, concours pour cyclistes, travaux aux instruments d'artillerie, seller, brider et équitation harnacher et école de conduite, escrime, signaux optiques, travaux écrits, concours pour automobilistes militaires, tels seront les multiples concours soumis à l'appréciation du jury, qui sera présidé par le colonel A. Rilliet, Cdr. Br. J. 2, de Genève.

Si le système des milices a pu être maintenu malgré la brièveté des périodes d'instruction, c'est surtout grâce à l'activité hors service des cadres qui s'astreignent volontairement à parfaire leurs instructions militaires. Les « Journées suisses de sous-officiers », par les entraînements qu'elles nécessitent pour les membres des 90 sections de l'Association suisse de sous-officiers, contribuent largement à la préparation de notre armée.

### Un exploit de nos soldats skieurs

Un détachement, fort de 36 hommes, sous le commandement du capitaine Guisan, instructeur technique de la compagnie de skieurs, brigade de montagne 3, accompagné des premiers-lieutenants Gautard et Charles et Pierre de Kalbermatten, est parti lundi dernier, le matin de Bretaye, pour atteindre, le même jour, dans la soirée, La Lenk.

Le détachement passa le col du Neilleret, les Diablerets, le Col du Pillon, Gsteig, le Krinnenpass, Launen, la chaîne du Truttsberg et La Lenk ; la dernière partie du parcours fut effectuée de nuit. Le lendemain, le détachement quitta La Lenk, fit l'ascension du Tauben, descendit le Turbachtal, monta au Hornberg, gagna Saanenmöser, puis Gstaad.

Le troisième jour, passage du col des Endereys par le lac d'Arnon, puis descente sur le lac Retand, les Diablerets et retour à Bretaye par le Neilleret. Le parcours total était de 180 km. environ, avec environ 4.000 mètres de différence de niveau, chaque jour.

Les soldats n'ont marqué aucune fatigue après une aussi rude performance, faite avec le paquetage réduit, mais avec les cordes, le piolet et les crampons.

C'est là un beau témoignage de la santé physique et morale, de l'endurance et de la force de nos soldats montagnards.

### Tir fédéral de 1934

A Fribourg, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Weck a eu lieu la 19e séance du comité d'organisation du Tir fédéral de 1934. Le comité s'est occupé de la question des contrats à passer avec les auteurs du festival. Un vote définitif interviendra quand tous les détails de cette question auront été arrêtés entre le comité des fêtes et les intéressés.

Le comité s'occupera ensuite du règlement du concours d'idées pour la construction de la halle de fête, des cantines et des constructions annexes. Il a été alloué pour ce concours un crédit de fr. 2500 destiné à récompenser les meilleurs projets. Concernant la circulation, qui se ré-

véle d'une complexité ardue à cause des conditions locales, il a été décidé d'entendre encore le comité de police.

Le comité a ratifié un certain nombre de nominations et a entendu les rapports des différents comités.

### Le barrage de Kembs achevé

La « National Zeitung » signale que la dernière pierre du barrage de Kembs a été posée. Le barrage, établi à travers le Rhin, sur une longueur de 170 mètres, est maintenant achevé, exception faite de quelques petits travaux. Le niveau de l'eau était mardi de 9 m. 50 ; il s'élèvera au maximum à 12 m. 50. Le paysage est maintenant entièrement modifié par le lac immense qui s'étend en amont du barrage.

### Protection de la population civile

Sur la proposition de M. Minger, le Conseil fédéral a décidé de créer un office spécial rattaché à la division technique de l'administration militaire, qui examinera, d'un commun accord avec les autorités cantonales et municipales, les mesures qu'il convient de prendre pour assurer la protection de la population civile contre la guerre chimique. Il a voté à cet effet un crédit de 28.000 francs.

### Chemins de fer fédéraux

La direction du 1er arrondissement a nommé M. Christian Matter en qualité de chef receveur à la gare de Berne ; M. Marcel Favez, à Porrentruy, en qualité de chef de station de 1re classe à Locle-Ville, et M. Michel Cornut, à Sion, en qualité de chef de station de 2e classe à Vouvry.

La direction générale a nommé chef de l'exploitation du 2e arrondissement, M. Otto Liebi, actuellement chef de section à la division du chef principal de l'exploitation.

Occupé durant 22 ans au service de l'exploitation, M. Liebi, est entré en 1916 à la division du service des gares et des trains de la direction générale ; il a travaillé dans tous les domaines de ce service. Il a eu notamment l'occasion de se familiariser avec le service des transports des marchandises, tout particulièrement important dans le 2e arrondissement.

### Réorganisation de l'armée suisse

Le colonel Wille, chef d'arme de l'infanterie, a parlé devant la société des officiers de la ville de Berne de la réorganisation de l'armée suisse. Il a commenté les particularités de l'utilisation de l'armée suisse et s'est prononcé en faveur de la prolongation de la période de préparation des troupes, quitte à réduire le nombre des cours de répétition. L'école de recrue devrait être fixée, pour l'infanterie à 90 jours. Les futurs sous-officiers commenceraient à être préparés pendant les dernières semaines de l'école de recrue.

### La réorganisation de la Banque d'Escompte suisse

Le Conseil fédéral a arrêté définitivement la proposition qu'il soumettra aux Chambres en ce qui concerne sa participation à la reconstitution des bases financières de la Banque d'Escompte.

D'après le projet qu'il a approuvé, le capital serait fixé à 75 millions et constitué comme suit : le capital privilégié actuel de 40 millions, souscrit par les grandes banques devient capital ordinaire ; la différence, soit 35 millions, sera apportée à concurrence de 15 millions par les banques cantonales, les banques de la place de Genève et les grandes banques. Les 20 millions qui restent seront la part de la Confédération qui convertira son dépôt en actions.

Tout le capital sera capital ordinaire. La participation de la Confédération sera subordonnée à certaines conditions dont les modalités seront fixées ultérieurement.

### Le port du Rhin gelé

La navigation sur le Rhin est presque entièrement paralysée. Outre le grand bassin du port du Rhin, le canal de Huningue est aussi gelé. Les derniers bateaux de Huningue sont arrivés le 25 janvier à Bâle.

Depuis le calme est complet sur le Rhin. Le bas niveau du fleuve rend impossible tout transport. Le Rhin charrié de gros glaçons. Il est en partie gelé derrière les usines électriques de Bâle.

### La réponse de la France au sujet des zones

M. de Marilly, ambassadeur de France à Berne a remis au Département politique la réponse de la France à la proposition du Conseil fédéral d'ouvrir des négociations sur l'exécution de l'arrêt de la Haye en ce qui concerne le futur régime des zones.

Cette réponse, M. Motta l'a communiquée à ses collègues.

Il s'en est suivi une discussion qui a occupé presque toute la matinée et sur laquelle bien entendu aucune communication officielle n'a été faite.

On sait seulement que ce premier échange de vues sera suivi d'autres et que l'on prévoit de nouvelles consultations avec les groupements économiques et les autorités du canton intéressé.

Il n'est pas question de négociations et on en conclut que le gouvernement français préfère à ce mode de procéder la voie directe, c'est-à-dire l'application de l'arrêt par un acte autonome et qu'elle attend des propositions précises du Conseil fédéral en ce qui concerne les facilités d'ordre économique qu'il s'est engagé à consentir aux zones.

Pour le cas où les pays n'arriveraient pas à s'entendre sur ce régime, l'arrêt de la Cour internationale prévoit la nomination de trois experts. Faudra-t-il donc que l'affaire retourne une fois encore à la Haye ?

### Le produit de notre agriculture

Il ressort d'une communication du secrétariat de l'Union suisse des paysans que le produit brut de l'agriculture suisse en 1932 s'élève à 1.281.800.000 frs. contre 1.403.300.000 francs en 1931, soit une diminution d'environ 122 millions comparativement à l'année 1929. Cette diminution provient principalement de la baisse des prix des produits agricoles. Par rapport à 1914 le chiffre indice des prix des produits agricoles qui était de 154 en 1930 n'est plus en 1931 que de 138. Pour les produits laitiers et fromages, la diminution est de 35 millions de francs, elle est de 35 millions sur le produit de l'élevage de la race bovine et de 16 millions pour la race porcine.

### Le chômage dans le canton de Neuchâtel

A teneur d'une communication de l'office cantonal de placement du canton de Neuchâtel, on a enregistré pour la première fois en décembre 1932 un nombre de chômeurs complets qui a dépassé 5000. En effet, le chiffre s'élève à 5242 contre 4455 le mois précédent. Enfin, les chômeurs occupés sur les chantiers de secours subventionnés sont au nombre de 255 contre 441.

### Avant la Conférence économique de Londres

Au cours de la séance de mardi après-midi du comité d'experts, qui doit préparer la conférence de Londres, le conseiller fédéral Musy a présenté un exposé. Parlant de l'étalon-or, M. Musy a montré la nécessité d'y revenir, car c'est un élément essentiel de la stabilisation monétaire nécessaire à la sécurité des transactions commerciales et financières. Il s'est prononcé aussi en principe pour la constitution d'un fonds commun d'assistance monétaire, autre élément de cette stabilisation ; mais il pense que ce fonds, pour rendre les services que l'on attend, devrait être sensiblement plus élevé que ce que l'on a prévu jusqu'ici. M. Musy s'est prononcé encore pour la suppression des entraves apportées au commerce et au libre échange des capitaux et des marchandises, sans dissimuler d'ailleurs les difficultés considérables qui existent et qu'il faudra surmonter. Cette démobilitisation, d'après lui, ne pourra intervenir que progressivement et par voie d'accord bilatéraux ou plurilatéraux pour éviter les chocs et les à-coups trop violents.

M. Musy a montré qu'il ne faut pas de travailler à l'amélioration de la situation actuelle sur le plan international, mais que chaque pays a le devoir de rechercher ce qu'il peut faire à l'intérieur de ses frontières et de prendre les mesures nécessaires.

En terminant, M. Musy a montré la nécessité, pour surmonter la crise économique, du retour à la confiance. Il faut pour cela maintenir partout la paix sociale, car l'action révolutionnaire est un élément d'inquiétude générale.

### Pour entrer en Suisse le passeport n'est plus nécessaire

Les touristes français sont autorisés à entrer en Suisse pour un séjour ne dépassant pas trois mois en produisant une carte de légitimation (carte d'identité officielle, carte d'identité des membres du Touring Club de France, carte d'ancien combattant, carte de mutilité, carte d'identité spéciale des conseillers municipaux, d'arrondissement et conseillers généraux, carte de service de certains fonctionnaires, etc...), à la condition que cette carte fasse mention de la nationalité française de son détenteur, soit munie de sa photographie et ait été établie ou visée par une autorité administrative : préfecture, sous-préfecture, mairie, commissariat de police.

Il va sans dire que le passeport, même périmé est toujours valable pour franchir la frontière, mais il n'est plus exigé.

### L'enquête sur les événements de Genève

La question s'est posée de savoir si des avocats étrangers peuvent être autorisés à plaider devant les assises fédérales.

Il appartient au tribunal de répondre à cette question, vu que les dispositions en vigueur sur la juridiction fédérale ne se prononcent pas sur ce point. Un précédent a été créé en quelque sorte, lors du procès Bassanesi, où un avocat étranger fut autorisé à plaider devant la cour fédérale. L'art. 49 du code de procédure pénale fédérale dit simplement :

« Le président de la cour d'assises peut inviter l'inculpé à faire choix d'un défendeur ou, le cas échéant, lui en désigner un ».

Dans le projet de nouveau code de juridiction pénale fédérale, actuellement soumis à l'examen des Chambres, le Conseil des Etats a précisé ce point en disant à l'art. 46 :

« Le tribunal peut exceptionnellement accepter un avocat étranger, si le pays dont l'inculpé est ressortissant use de réciprocité ».

### Bâle-Ville. — Suppression de la prière à l'école primaire

A la suite de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la prière et les chants religieux avaient été supprimés dans les écoles secondaires et supérieures. Dans les écoles primaires, la nouvelle loi scolaire laissait au maître la faculté d'ouvrir et de fermer par la prière les heures d'enseignement.

A la suite de plaintes de parents opposés à tout enseignement religieux, le Conseil de l'éducation, à l'unanimité moins une abstention, a décidé de supprimer la prière aussi dans les écoles primaires, et la majorité du Conseil d'Etat a ratifié cette mesure.

Au grand Conseil, les représentants du groupe évangélique et du parti des bourgeois, des artisans et des paysans ont protesté contre cette ordonnance, estimant que les droits de la majorité des parents, qui sont chrétiens sont par là sacrifiés à une minorité d'incrédules.

Le chef du département de l'instruction a rappelé que la mesure avait été approuvée et votée même par des membres sincèrement religieux des autorités compétentes, soit parce que cette suppression n'est que de la conséquence logique de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et de la conception de l'Ecole laïque, soit parce que, bien souvent, la prière scolaire dégénère en pure formalité.

Les interpellateurs ne se sont pas déclarés satisfaits, et l'un d'eux a déposé une motion demandant au Conseil d'Etat d'examiner à nouveau l'affaire.

### La situation économique en 1932

La Société anonyme Leu et Cie public, comme d'habitude, dans son dernier bulletin trimestriel un aperçu général de la situation économique qui a régné dans le monde durant l'année qui s'achève, évoquant la foule des événements qui se sont produits dans le cours de cette période économique, les coordonnant et cherchant à montrer le sens qui s'en dégage. L'examen approfondi de la situation d'ensemble, telle que la révèle les conditions du marché monétaire et du marché des capitaux, les fluctuations des cours des devises, les cours de la Bourse, le marché des matières premières et la marche des affaires du commerce et de l'industrie, amène la Banque à constater que l'on est arrivé cette année à un point de dépression effrayant, que personne n'aurait cru possible il y a deux ans. On peut bien dire en effet qu'il n'y a personne au monde qui n'ait été touché d'une manière ou d'une autre par le marasme universel des affaires, soit par une diminution des bénéfices commerciaux, soit par un abaissement des salaires, soit par une réduction des dividendes ou par la suspension du paiement d'intérêts de certaines obligations. Et pourtant, de l'avis de l'auteur de cette étude, tous les sacrifices et tous les maux que la crise impose isolément à chaque individu, apparaissent relativement supportables, en comparaison du chômage, le pire de tous les fléaux, qui sévit dans le monde entier et qui pèse, en cette fin d'année, sur près de trente millions d'hommes aptes au travail et sur leurs familles.

Quoi de plus naturel que l'espérance s'approche à chaque leur, si faible soit-elle, répandant un peu de clarté dans les ténèbres du chaos actuel et pouvant être un signe d'amélioration de la situation économique. En fait, il existe aujourd'hui toute une série de symptômes, étayés par des chiffres, prouvant que la conjoncture industrielle a dépassé le point critique et a pris une cadence un peu plus accélérée. Même en dehors de l'industrie, la Banque croit reconnaître, à certaines in-

dices, que les forces diffuses tendant à un regain d'activité, commencent à se rassembler et à s'agiter. C'est cette perspective d'une lente amélioration de la situation économique qui permet de se séparer de l'année qui s'en va, le cœur moins oppressé, l'esprit moins abattu.

### En faveur de l'impôt de crise

Le comité central de la Fédération suisse des employés et des ouvriers évangélistes a décidé de protester énergiquement contre l'augmentation des tarifs douaniers et contre les nouveaux impôts directs sur des articles de consommation journalière. Il proteste contre l'utilisation projetée du produit des droits sur les tabacs et l'alcool dans le budget général de la Confédération, au lieu de le réserver à l'assurance-vieillesse et survivants. Par contre, le comité central se prononce en faveur de l'impôt de crise. Il est indispensable de poursuivre les secours de crise et l'assurance-chômage.

### La collection Oskar Reinhart à Winterthour

M. Paul Fierens, critique d'art, du Journal des Débats, consacre un fort intéressant feuillet à la célèbre collection de tableaux d'Oskar Reinhart, à Winterthour, la plus belle que l'on connaisse en Europe. Après avoir rappelé les principales richesses qu'on peut admirer présentement dans les musées et galeries de Bâle, Zurich et Winterthour, M. Fierens donne une idée des trésors que M. Oskar Reinhart a amassés dans sa maison.

« Un musée ? écrit-il. Oui, par l'importance, par la qualité des œuvres et leur variété. Mais un musée sans déchet, sans morceaux de deuxième et de troisième zone ; un musée formé d'une suite de « tribunes », de « salons carrés ». Rien de didactique, d'ailleurs, rien de pédant, rien de l'anonymat, non plus, des galeries dont le conservateur n'est pas l'ordonnateur responsable et l'animateur. Donc, autre chose qu'un musée au point de vue de l'ambiance. On y passe trois ou quatre heures sans éprouver la moindre fatigue. Et l'accueil de M. Reinhart est si courtois, si discret d'autre part, que l'on se sent bien vite admis dans l'intimité des maîtres, sans nul gêne, sans contrainte, enfin comme chez soi ».

On sait qu'à côté des salons consacrés aux gothiques, des Pays-Bas surtout, à la peinture occidentale moderne, de Goya à Delacroix, de Tintoret à Géricault, de Courbet à Renoir, Oskar Reinhart a installé des « cabinets » plus petits où l'on trouve tant Chardin que Fragonard, Corot que Daubigny, des galeries où réalistes et impressionnistes français sont confrontés avec leurs rivaux d'Allemagne, où sont accrochés des Hodler sensibles, délicats, aérés, ainsi que maints témoignages de l'activité des jeunes Suisses : Karl Walser, Maurice Barraud, Blanchet, Buchmann.

La Maison de Qualité

# CHALONS

20 Rue Chérif Pacha.

Les deux dernières semaines de

## Sa Grande Exposition de Blanc

Tous les articles qui la composent sont vendus à des prix, ne craignant, à qualité égale, aucune comparaison.

## INSTITUT POUR JEUNES FILLES

# CHEXBRES

sur VEVEY SUISSE

Position remarquable sur le Lac Léman

Branche française de l'Institut Préalpin pour jeunes filles. Prof. BUSER

### Teufen

près de ST. GALL

Etudes complètes jusqu'au baccalauréat. Diplôme de commerce, Cours ménagers, Langues vivantes, Conversation française. — Institut le mieux installé avec grands terrains de sport et de jeu. Toutes les chambres des pensionnaires sont exposées au soleil. Leçons de sport et gymnastique par professeur d'internat. Natation dans le Lac.

RÉFÉRENCES EN EGYPTÉ.

# RADIO NORA

l'appareil préféré des connaisseurs.

Exposition permanente

## chez CALDERON

LE CAIRE : 118, Rue Emad El Dine.  
ALEXANDRIE : 18, Rue Chérif Pacha.

### Facilités de paiement



PETIT GRUYÈRE AUTHENTIQUE

**NESTLÉ**

le doyen des  
laits suisses

**NESTLÉ**

Préparé en Suisse suivant la formule  
originale de l'Inventeur

EN VENTE PARTOUT

**Banque Belge et Internationale en Egypte**

Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.

Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000

Siège Social au Caire: 45, rue Kasr el Nil.

Siège d'Alexandrie: 10, rue Stamboul

Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.

La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger.

Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.

**Banque Commerciale de Bâle**

Zurich BALE Genève

Capital-actions entièrement versé et réserves Fr. 133.500.000

Toute opérations de banque aux meilleures conditions.

Affiliation en Egypte: BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE

Représentant à Alexandrie: R. L. DELAQUIS

**HOME INTERNATIONAL**

DES AMIES DE LA JEUNE FILLE

Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita, — ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES

PRIX: P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre

Proximité de la mer. Tél. 2056 En Ville

Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m., sauf le Jeudi et le Dimanche

**SOCIÉTÉ SUISSE**  
pour la Construction  
de Locomotives et de  
Machines

**WINTERTHUR**

Moteurs Diesel  
S.L.M. Winterthur  
verticaux et horizontaux

Moteurs à Gaz  
et Gazogènes  
"S.L.M. Winterthur"

Compresseurs rotatifs  
et Pompes à vide  
"S.L.M. Winterthur"

Installations fixes  
et transportables

Installation de Moteur Diesel S.L.M. WINTERTHUR.

Agents exclusifs: **The Egyptian Engineering Stores**

Siège Social: ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli  
B.P. 43. — Téléphone: 3508, 355. — Adres. Télég.: AZIZ

Branches: Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

**National Bank of Egypt**

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898  
avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

Capital: Lstg. 3.000.000

Réserves: Lstg. 2.950.000

SIÈGE SOCIAL: LE CAIRE. — SUCCURSALE: ALEXANDRIE

Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan.

Agence de Londres: 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

**BANQUE MISR S.A.E.**

LA BANQUE MISR FAIT TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Siège Social - Le Caire, 18, Rue Emad el Dine

Succursales et Agences dans toutes les principales villes d'Egypte

En France: BANQUE MISR (France) 103, Rue des Petits-Champs et 24 Place Vendôme Paris

Correspondants dans le Monde entier

Sociétés créées sous les auspices de la BANQUE MISR:

1. Banque Misr, France
2. Imprimerie Misr
3. Société Misr pour le Commerce et l'égrenage du coton
4. Société anonyme Egyptienne pour l'industrie du papier
5. Société Misr pour le transport et la navigation,
6. Société Misr pour le théâtre et le cinéma
7. Société Misr pour la filature et le tissage du coton
8. Société Misr pour le tissage de la soie
9. Société Misr pour le lin
10. Société Misr pour les pêcheries

**CREDIT LYONNAIS**

CAPITAL ET RESERVES

Fcs 1 MILLIARD 208 MILLIONS

1400 SIÈGES

AGENCES EN EGYPTE

ALEXANDRIE - LE CAIRE - PORT-SAID

Agences ou correspondants dans le MONDE ENTIER

## Le coin du sourire

Du rire pour le peuple

Petite histoire que raconte le « Weltspiegel » de Berlin :

Un jour, à l'audience du ministre de la Santé publique, se présente un homme qui n'avait pas un extérieur des plus engageants. Il avait l'air d'un ascète et ses yeux brillaient de cette flamme de fanatisme des illuminés qui veulent faire le bonheur des peuples. Le ministre, qui était un homme d'Etat averti, ne s'y trompa point.

— Excellence, dit le visiteur, nous vivons, comme vous ne manquez pas de le reconnaître, à une triste époque.

— Et alors ? demanda-t-il.

— Le peuple est désespéré. Des couches de plus en plus profondes prennent conscience de la misère des temps et de la détresse où elles se trouvent. Alors, j'ai eu une idée grandiose. Je veux rendre le rire aux êtres humains. Je veux mettre la gaieté salubre à la portée de tout le monde.

— C'est une louable intention, murmura le ministre. Mais je suis curieux de savoir comment vous vous représentez la chose.

— J'ai inventé un appareil automatique, l'appareil à débiter les bons mots, des plaisanteries et des histoires drôles. On met dans une fente une redevance fort minime — un sou — et on reçoit un ticket sur lequel est imprimé une drôlerie de premier ordre. Si bien que, pour un sou, l'homme du peuple peut s'offrir du rire à gorge déployée. Ce rire transforme sa triste journée et lui donne une nouvelle couleur.

— Ce n'est pas si bête, dit le ministre. Votre projet pourrait nous intéresser. Pourrait-on voir un de vos appareils automatiques ?

— Certainement. Si votre Excellence le permet, je vais en faire apporter un incontinent.

— Si votre Excellence veut essayer ? demanda l'inventeur.

Le ministre tira de sa poche une pièce de cinq centimes et la fit glisser solennellement dans la fente. L'appareil se mit à ronronner et cracha un ticket imprimé sur lequel l'homme d'Etat lut ceci :

Le riche Meyerchild a écouté, sans donner le moindre signe d'approbation ou d'improbation, le jeune Davidsohn qui vient lui demander la main de sa fille, la brune Rebecca, aux yeux ardents. Davidsohn a fini; il attend, le cœur battant. — Jurez-moi, lui dit Meyerchild en jetant sur le prétendant un regard soupçonneux, jurez-moi que si Rebecca n'avait pas un sous des 200.000 dollars que je lui donne en dot, jurez-moi que vous ne demanderiez sa main avec la même chaleur !

C'est au tour de Davidsohn à lever sur le banquier un œil plein de méfiance; il hésite, puis :

— Je vous le jurerai bien volontiers, dit-il, mais à une condition : c'est que quand j'aurai juré, vous ne me direz pas que vous ne voulez pas donner votre fille à un imbécile !

— Excellent, très drôle, dit le ministre en riant. Est-ce qu'il y a, dans votre machine, encore beaucoup de bonnes histoires du même genre ?

— Il y en a de bien meilleures encore, Excellence. Si votre Excellence veut faire en sorte que le gouvernement commande mes appareils automatiques, il n'y aura bientôt plus un seul visage renfrogné dans tout le pays.

— Je ne peux pas faire de promesses fermes, dit le ministre, mais enfin, si tout ne me trompe pas...

Le ministre ne se trompait pas. Les appareils furent commandés et mis en place. Ils fonctionnaient depuis un mois déjà, mais les visages des habitants continuaient à être sombres, et rien n'y paraissait de la gaieté promise par l'inventeur. Celui-ci, un beau matin, fut appelé par le ministre de la Santé publique :

— Alors ? fit l'Excellence d'un ton sévère. Qu'est-ce que ça veut dire ? Les gens ne rient pas !

— Excellence, dit-il, il y a une chose à laquelle je n'avais pas pensé. Le peuple ne peut pas s'approcher des appareils.

— Et pourquoi ? demanda le ministre — Parce que les appareils sont à proprement parler assiégés par un petit groupe de gens qui ne laissent personne approcher.

— Quels sont donc ces gens, au nom du ciel ?

L'inventeur soupira :

— Les rédacteurs des journaux humoristiques, dit-il.

**W. HOROWITZ**

JOAILLIER

Montres: Vacheron & Constantin

Genève International Watch Coy., Schaffhouse

26, Rue Chérif Pacha - ALEXANDRIE

Société Misr pour l'Exportation du Coton (EX LINDEMANN) ALEXANDRIE

Rue Stamboul, Immeuble Banque Misr Boîte Postale 357

Adresse Télégraphique: "MILCOTON"

Correspondants: LINDEMANN & Co. Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40

Agents Généraux pour le Continent: MERKLE & Co. Bâle (Suisse) Kaufhausgasse, 2

**Banca Commerciale Italiana per l'Egitto**

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit . . . . . L.Eg. 1.000.000

versé . . . . . " 500.000

Réserves ordinaires . . . . . " 27.000

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE

Sièges: ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales: DAMANHOUR - MANSOURAH

Agences: BENI-MAZAR, BENI-SOUËF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG, TANTAH, ZAGAZIG.

Bureau Cotonniers: ABOU-KERKAS - ABOUTIG - BENHA - B' BEH - DEIROUT FACHN - FAYOUM - GUIRGUEH - KAHR EL ZAYAT - MELLAOUI - TAHTA.

FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN

Capital Lit. 700.000.000 — Réserves (lit. 580.000.000)

Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial de Caisse d'Epargne en Lires Italiennes et Livres Egyptiennes.

EMISSION DE "TRAVELLERS' CHECKS" (Chèques pour voyageurs) de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

**The Land Bank of Egypt**

BANQUE FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.

Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RESERVES & PROVISIONS Lstg 805.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. — Acquisition de créances hypothécaires.

Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

**La Bâloise**

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie

Une des plus anciennes

Compagnies Suisses, Etablie en 1863

Agents Généraux pour l'Egypte:

**R. OTT & Co.**

3, Rue Pirona - Alexandrie - B.P. 88

Rue Emad El Dine Imm. "T"

Le Caire - B.P. 41

Sous-Agence à Port-Saïd:

**DENIS N. MARKETOS**

12 rue Ismail.

**CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN**

(Société Anonyme Suisse)

CAPITAL: Francs. S. 2.250.000.

OBLIGATIONS: Francs. S. 5.000.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF..... 6, Rue Chérifein (Le Caire)

SIÈGE SOCIAL..... 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS

AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

**Comptoir des Ciments**

Société Anonyme des CEMENTS D'EGYPTE, Société Egyptienne de CIMENT PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de Hérouan

Siège Social: LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.

Téléphones Ataba 46023-46024-46025

Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397

Téléphone A. 5589

**Ciment Portland Artificiel** — Garanti conforme aux exigences du *British Standard Specifications for PORTLAND CEMENT* ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien

**CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE**

PRODUCTION ANNUELLE: 400.000 TONNES

**Banco Italo-Egiziano**

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000

Siège Social et Direction Générale: ALEXANDRIE

Filiales: Alexandrie, Le Caire, Benha, Beni-Mazar, Beni-Souef, Fayoum, Mansourah, Mit-Ghamr, Minieh et Tantah.

Toutes les opérations de Banque

Service de Caisse d'Epargne en Livres Egyptiennes et en Lires Italiennes.

**Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz**

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200

1<sup>er</sup> versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90

CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.

1<sup>er</sup> versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55

**LEBON & Cie.**

Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

Pour tous vos achats de Papiers d'Emballage, d'Impression & Cartons en tous genres

Adressez vous à la maison,

**Elle Banoun & Max Feigenbaum**

Tél. 18-12 Rue Mancini No. 6 (derrière l'Eglise Maronite) B.P. 1167

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

Adresse Télég.: BULWARK



## En Egypte

### La visite du Roi d'Italie à Alexandrie

Alexandrie se prépare à recevoir dignement le Roi d'Italie.

Nous avons récemment publié le programme des fêtes qui seront organisées en l'honneur des Souverains italiens et de la princesse, leur fille, durant leur court séjour à Alexandrie.

Nous avons également dit que le palais Antoniadis qu'entoure un des plus beaux jardins du monde était livré aux ouvriers qui sont en train d'y faire les réparations et améliorations rendues nécessaires par la prochaine visite des Souverains italiens.

Nous avons pu visiter la somptueuse demeure et quoique de nombreux ouvriers y travaillaient encore on peut déjà se rendre compte de la magnificence des lieux. Les appartements de la Reine sont tendus de soie bleue. Au centre le grand lit reposant sur une estrade élevée. Les meubles n'ont pas encore été placés, mais un coup d'œil nous permet de constater que les appartements de la Reine, une fois meublés formeront une symphonie bleue.

Les fenêtres donnent sur la partie du jardin qui se trouve devant la porte d'entrée.

Les appartements du Roi sont tendus de grenat. Ils donnent sur l'immense parc se trouvant devant la serre.

Les ouvriers sont en train de préparer également les appartements de la Princesse dont la décoration n'est pas encore terminée.

Au rez-de-chaussée se trouvent les salons et la grande salle à manger.

Les murs et le plafond de cette dernière pièce sont recouverts de noyer ciselé du plus bel effet.

La porte en fer forgée est une véritable merveille d'art.

L'entrée avec ses grandes colonnades, les escaliers monumentaux font du palais Antoniadis une magnifique demeure royale.

Hâtons-nous d'ajouter que nous avons également admiré le service de table en argent massif qui n'a pas coûté moins de mille livres égyptiennes.

### Le développement de l'aviation en Egypte

Le Département de l'Aviation civile prévoit dans son budget pour l'année financière prochaine la construction d'une station aérienne à l'aérodrome d'Almaza. Cette station sera construite en fer et en plomb.

Ce projet dit qu'il n'existe qu'une seule station à Almaza, ayant une longueur de 25 mètres, occupée actuellement par la « Société Misr » pour l'aviation. Les nécessités actuelles de l'aviation exigent la construction immédiate d'une autre station, dont les dimensions seront plus grandes que toutes les autres.

Le Département de l'Aviation évalue à 21.705 L.E. les frais nécessaires à la réalisation de ce projet, à la condition que cette somme soit payée dans deux ans ; quant à la somme devant être payée dans le courant de l'année financière prochaine elle a été estimée à 15.850 Livres égyptiennes.

C'est le gouvernement qui se chargera de la construction de cette grande station, et les revenus de cette dernière seront une nouvelle source de bénéfices.

Marsa Matrouh manque complètement de station d'atterrissage, et l'existence de cette dernière est absolument indispensable. Les frais de construction de cette station s'élevaient à 2500 L.E.

Nous croyons savoir que la Société Misr pour l'aviation s'occupera l'été prochain de la création d'une route aérienne à Marsa Matrouh.

Personne n'ignore, en effet, son importance aérienne, étant donné que c'est le premier endroit d'atterrissage pour les aéroplanes venant des régions occidentales vers l'Egypte.

L'administration de l'aviation propose, en outre, l'installation de communications sans-fil, et estime les frais à 2250 L.E.

Le Département de l'Aviation réserve, également, la somme de 2300 L.E. pour la construction d'un aérodrome à Dekhela, étant donné qu'Alexandrie ne possède pas de tout un endroit réservé aux aéroplanes. La construction d'un aérodrome est une chose nécessaire en considération du progrès de l'aviation civile, et le transport des passagers par la voie des airs.

Le directeur général de l'aviation publie la note suivante :

« Pour marcher de pair avec l'extension du champ d'action de l'aviation intérieure, le Département de l'aviation demandera aux Provinces et aux Gouvernements de choisir des terrains aptes à recevoir les aéroplanes aux environs des grandes villes. Lorsque ces terrains seront désignés, il sera nécessaire d'en déterminer la limite exacte, et cela ne demandera que des dépenses tout à fait minimes. »

En outre, l'administration de l'aviation voit la nécessité d'examiner le fonds de mer de Dekhela en vue de faciliter la prise de dimensions pour la création d'une station maritime pour les hydravions. L'administration des Ports et Phares sera chargée de l'exécution de ce travail, et les frais s'élèvent à 600 L.E.

Enfin il faudra acheter des instruments techniques pour les aérodromes d'Almaza et de Dekhela pour la somme de 210 L.E.

### L'enseignement de la Musique dans les Ecoles Egyptiennes

La musique égyptienne se trouvant à une période des plus actives de son évolution, nous avons jugé utile d'en entretenir nos lecteurs. L'opinion autorisée du Dr. Ahmed El-Hefni, Inspecteur de Musique au Ministère de l'Instruction Publique et Secrétaire du Congrès de Musique, nous a paru celle qui est la plus apte à éclairer le public.

Voici l'entretien que nous eûmes avec le Dr. El-Hefni qui, comme on va le voir, nous documenta patiemment et aimablement :

— *Quel est le degré de perfection atteint par la musique égyptienne actuelle ?*

— Chaque peuple a sa musique, conforme au degré de civilisation auquel il est arrivé. Ainsi les peuples frustes sont pauvres en musique, leurs instruments sont rudimentaires et peu nombreux, sans compter ceux qui n'ont pas d'instrument du tout.

« Confucius a dit : « Si vous voulez connaître la manière dont un pays est gouverné et le degré de la civilisation écoutez sa musique ». En effet, la musique n'est pas seulement la mesure de la civilisation d'un pays, mais aussi le miroir qui reflète son âme. Et l'Egypte qui a franchi de grandes étapes dans la voie d'une évolution ascendante, sent, à présent, l'insuffisance de sa musique et tâche de la rendre digne de sa civilisation actuelle. »

« Les Instituts de Musique, si nombreux soient-ils ainsi que les efforts des musiciens ne peuvent créer une civilisation musicale dans un pays si le peuple ne possède pas une culture générale dans cette branche de l'art. Aussi les Etats civilisés attachent-ils une grande importance à cette question, en rendant l'enseignement de la musique obligatoire dans leurs écoles. »

— *Quel est le règlement suivi dans les Ecoles du ministère de l'Instruction Publique en ce qui concerne la musique et en sortira-t-il un cadre nouveau réservé à cette branche ?*

— L'enseignement de la musique se limitait à quelques écoles seulement et y figurait comme supplément, non incorporé dans le programme des études. Il était donc libre et ne suivait pas une ligne définie, assurant l'unité des méthodes employées dans l'enseignement de cet art, unissant ces divers anneaux et pouvant ainsi avoir un résultat fructueux. Durant ces dernières années, le Ministère de l'Instruction Publique a accordé à cet art un intérêt spécial et n'a cessé de travailler à son organisation, ainsi qu'à son annexion au programme de l'enseignement.

Le Dr. Ahmed El-Hefni parla encore longuement de l'organisation de l'enseignement de la musique dans les Ecoles du Gouvernement et nous révéla les progrès encourageants réalisés dans cette voie. Nous avons porté ensuite l'entretien sur un autre aspect de la question qu'il possède mieux que tout autre et nous eûmes les renseignements qui suivent.

### Les résultats du Congrès de Musique Orientale

— *Quels sont les résultats importants auxquels a abouti le Congrès de Musique ?*

— La réunion de ce Congrès au Caire et la présence en un lieu des techniciens connaissant tous les secrets de la Musique Orientale a prouvé que la collaboration des peuples divers dans toutes les branches de l'activité humaine : science, art, industrie ne peut donner que les plus beaux fruits.

« Si nous avons demandé le concours de techniciens étrangers, ce concours fut accordé à l'Orient, afin de lui permettre de progresser dans les cadres de sa propre civilisation. »

« Le Congrès a donné lieu à des résultats brillants ainsi qu'à des propositions importantes dont je vais vous exposer une partie. »

« La Commission de l'enregistrement a enregistré une grande quantité d'airs arabe. Ce travail exigeait un soin très méticuleux afin que l'enregistrement sur les disques soit fait selon toutes les règles de l'art. »

« La Commission des celfs a effectué diverses expériences destinées à établir l'échelle de la musique égyptienne, par rapport aux autres pays d'Orient. »

Après avoir donné ces intéressants détails, le Dr. Ahmed El-Hefni a exposé les travaux des autres commissions qui se sont occupées des réformes à introduire dans la musique égyptienne, de l'histoire de la musique orientale, du perfectionnement des instruments, etc.

Il a, en outre, parlé du vœu émis par les membres du Congrès de créer un Institut International de Musique Orientale.

Exigez tous la

**BIÈRE BECK**

LA BOISSON IDEALE DES PAYS TROPICAUX

**AUTOMOBILISTES**

**C. DENIS JACQUILLARD**

Spécialiste du pneu  
Doublage et Réparation  
des Pneumatiques et Chambres à air  
Pneus neufs  
Réparations Mécaniques d'Automobiles  
18, rue Borsah/Tewfikieh  
/Imm. Garage Semiramis/ Tél. 44767  
Consultez le, vous serez toujours satisfait.  
Garantit son travail.

Comme on le voit par ces intéressantes déclarations, la musique est en pleine évolution dans notre pays. D'autre part, les déclarations du Dr. El-Hefni, nous montre combien grande et sérieuse a été l'activité du Congrès de Musique Orientale.

### L'essor industriel égyptien

Dans la première semaine de février prochain, la commission des délégués du ministère des Finances, de l'Administration des Prisons et de l'Administration du Commerce et de l'Industrie, se réunira pour examiner le projet de la construction d'une manufacture pour le filage de la laine et son tissage, sur un des terrains du gouvernement à côté de la manufacture pour le filage du coton, dépendant de l'Administration des Prisons.

Cette manufacture aura pour spécialité la confection de matelas en laine égyptienne, nécessaires pour les agents de la police, les prisonniers et les soldats de l'armée égyptienne.

### Il faut abolir les capitulations

« Al Siassa » dit que la conclusion d'un traité anglo-égyptien, avec le maintien des capitulations, ne modifiera pas sensiblement la situation actuelle sauf en ce qui concerne le transfert des troupes anglaises dans la zone du canal de Suez. C'est pourquoi, il suggère de ne conclure cet accord qu'à la condition que l'Angleterre accepte la suppression pure et simple des capitulations afin que l'Egypte soit complètement libérée de leur emprise.

« La conclusion d'un accord entre la Grande Bretagne et l'Egypte n'aura pour résultat que la légalisation de la situation de cette dernière. Quant aux avantages que l'Egypte pourrait en tirer, ils seront insignifiants. »

« Tout cela est clair. Pourtant je ne vois aucun inconvénient à accepter la conclusion de cet accord à la condition, toutefois, que la Grande Bretagne en paie le prix — même aux dépens des autres puissances — et que ce prix soit l'abolition pure et simple des Capitulations. »

« Je sais que cette abolition profitera considérablement à la Grande Bretagne et facilitera, dans une grande mesure, la conclusion d'un traité anglo-égyptien ; je sais aussi que nous nous réjouirons demain de l'évolution des événements que nous aurions préparés ; mais l'abolition des capitulations est — pour l'Egypte — un grand gain qui mérite qu'on consente à l'Angleterre la légalisation de sa situation sur les bords du Nil. »

« Mais que ce traité se limite à révoquer le transfert des troupes anglaises dans la zone du Canal et l'entrée de l'Egypte dans la Société des Nations après la modification des capitulations, cela n'est pas admissible. »

### Henry Bordeaux à Alexandrie

Henry Bordeaux sera de nouveau parmi nous. Il représentera officiellement l'Académie Française à l'inauguration à Alexandrie du buste de Barrès, au Collège Saint-Marc.

Le collège érige ce buste en souvenir de la visite lointaine de l'immortel auteur du « Jardin de Bérénice ». »

Nul, plus qu'Henry Bordeaux n'était qualifié pour représenter l'Académie à cette solennité : Il est de la génération de Barrès, et demeure, après la mort de René Bazin, le seul représentant d'une grande génération littéraire.

### The Upper Egypt Hotels Coy.

#### ASSOUAN

Cataract Hotel. — Savoy Hotel  
Grand Hôtel Assouan.

#### LUXOR

Luxor Winter Palace. — Luxor Hotel  
Karnak Hotel

### Voyage en Haute-Egypte

« On ne peut pas rappeler suffisamment aux résidents d'Egypte les avantages qui leur sont offerts pour un séjour en Haute-Egypte : »

« Les Chemins de fer Egyptiens émettent d'Alexandrie à Assouan, avec le concours des Wagons-lits et le Winter Palace et Luxor Hôtel à Luxor et le Cataract Hotel et Grand Hôtel, à Assouan, un billet combiné pour 2, 5, 7 et 10 jours, aux prix respectifs de L.E. 9,500, 14,100, 16,500, 20,100 par personne, inclus voyage en train de luxe, aller et retour (Alexandrie-Assouan), Wagons-lits et repas au Wagon-restaurant, séjour à l'hôtel. »

« Les billets pour voyage en 2ème classe se sont encore meilleur marché. »

« Les billets peuvent s'obtenir dans toutes les Agences de voyages. »

« Tous les hôtels de la Upper Egypt Hotel Co. se trouvent sous la direction générale de notre compatriote, M. A.R. Badrutt, qui dirige en été l'hôtel « Margna » à Sils (Engadine) et qui se ferait le plus grand plaisir de répondre à toute demande de renseignement. »

### Un bon conseil

Je suis née en 1907...

Je reviens chaque saison en été, pour prévenir et guérir les affections de la peau. On m'appelle « POUDRE SUISSE ». Mon efficacité est devenue proverbiale. Je calme et guéris. Exigez-moi partout et refusez les imitations ou substitutions qui ne sont que des produits sans valeur. Mon amie la « CREME BOROLAN » m'accompagne toujours gratuitement. Prenez garde ! Nous sommes inséparables. PHARMACIE WEISER au Caire, ainsi que dans les principales pharmacies et drogueries en Egypte.

ASSUREZ-VOUS AUPRES DE LA

**GENERAL**

ACCIDENT FIRE & LIFE ASSURANCE CORPORATION LTD.

Succursale pour le Proche-Orient ;  
BAEHLER-SAVOY BUILDINGS, Midan Soliman Pacha, Le Caire  
Tél. No. 59842 - 59843 B. P. No. 236

Agence Générale à Alexandrie :  
Rue Centrale No. 4, Tél. No. 1556. B. P. No. 647  
Toutes sortes d'assurances effectuées. AGENCES PARTOUT.

## APPAREILS

DIATHERMIE — RAYONS X — DIAGNOSTIQUE — THERAPIE  
— LAMPES ULTRAVIOLETTES —  
APPAREILS ELECTRO-MEDICAUX POUR DENTISTES

Equipements complets des Hôpitaux  
Demandez des offres

**SIEMENS ORIENT S.A.**

LE CAIRE : 10, Rue Nubar Pacha  
ALEXANDRIE : 14, Rue Stamboul

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE !

FOR STRAIGHT-LINE PERFORMANCE USE

**VEEDOL**  
MOTOR OIL

Lower Consumption... Better Body... Easier Starting

Sole Distributor: **L. Savon & Co.** Alexandria, Tel. 44-37  
Cairo, Téléph. 53540

### THE CAIRO SAND BRICKS Co.

Produit annuellement

40 millions de briques Sillico-Calcaires de bonne qualité et assure en outre, à sa clientèle des livraisons rapides grâce à son organisation

CARREAUX de REVÊTEMENT ÉMAILLÉS  
pour travaux sanitaires, pour travaux décoratifs

Bureaux et Usine : **AU CAIRE (Abbassieh)**  
Tél. 1168 13-88 Zeitoun — B. P. 959 — LE CAIRE

## J. G. JACOT - DESCOMBES,

INGÉNIEUR

ALEXANDRIE, B.P. 538. - Téléphone 4987.

Adresse Télégr. DYNAMOTOR

REPRÉSENTANT pour l'EGYPTE de :

S. BROWN, BOVERI & Co., Baden Suisse.  
Machines et Appareils Electriques, Turbines à Vapeur,  
Traction Electrique, Transport de Force, Centrales, Treuils Electriques.  
Soc. des ACIERIES GEORGES FISCHER, Schaffhouse. — Aciers spéciaux.  
Fabrique Suisse de Wagons et d'Ascenseurs Schlieren, Zurich  
LANDIS & GYR S. A., Zoug. Compteurs électriques.

BUREAU D'INGÉNIEUR-CONSEIL.

Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques.  
Elaboration de Devis. — Inspections, Contrôle, Surveillance.

## Mosseri, Curiel & Co

ALEXANDRIE : 7, Rue de la Gare du Caire.

LE CAIRE : Angle Rue Emad el Dine et Rue de la Reine Nazli.

AGENTS DES MAISONS :

MARSHALL, SONS & Co. Ltd. — Gainsborough

INGERSOLL-RAND & Co. Ltd. — Londres

et des Usines FRIED. KRUPP A.G. d'Allemagne.

**Heio**

Confitures  
**Benzibouig**

**E. LINDI**  
AGENT GÉNÉRAL

Le CAIRE, 3, Rue Manchaet el Kataba. - Téléph 54133

ALEXANDRIE, 33, Rue Chérif Pach. - Téléph. 34 39.



## Les Suisses en Palestine et en Syrie



### Autour du Parlement palestinien

D'après certains bruits qui courent avec insistance à Jérusalem, le futur Conseil Législatif sera composé de 30 membres, dont 16 Musulmans, 8 Juifs et 6 Chrétiens, choisis par des élections. Les élus seront liés par un engagement formel de ne pas toucher aux aspirations fondamentales des Arabes et des Juifs.

Au-dessus de ce Parlement, sera nommé un Conseil Spécial, composé de 3 membres musulmans, d'un Juif et d'un Chrétien, tous nommés par le Haut-Commissaire Britannique. Ce dernier présidera le Conseil Spécial qui aura pour tâche d'étudier les décisions du Parlement et surtout d'examiner celles des décisions qui se trouveraient en opposition avec les obligations internationales de l'Angleterre vis-à-vis de la Palestine.

Ses décisions seront transmises au Ministère des Colonies à Londres pour approbation.

En même temps, l'un des membres du Comité d'action de l'Exécutif Sioniste vient de faire les déclarations que voici :

« Nous continuerons à nous opposer par tous les moyens légaux à l'institution du Conseil Législatif en Palestine et à l'introduction d'un impôt sur le revenu, qui est aussi injuste qu'impopulaire ».

### 20 Missions Archéologiques

Le Gouvernement de Jérusalem vient de faire paraître un exposé sur l'activité archéologique en Palestine.

De ce communiqué il ressort qu'il a donné l'autorisation à pas moins que 20 différentes missions scientifiques pour des fouilles dans les localités les plus historiques du pays, comme à Sebasta, à Jéricho, à Jérusalem, sur le Mont des Oliviers et à Megiddo.

Ces expéditions sont organisées par des Ecoles archéologiques d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne, de France et de Danemark, et par l'Université Hébraïque de Jérusalem.

### Une bande de brigands

La presse arabe relate que la police transjordanienne vient enfin de réussir, après une longue et très difficile poursuite, à capturer les membres d'une bande de brigands notoires qui avaient déjà participé à un grand nombre d'attaques de caravanes et d'assassinats. Les bandits, entourés par une importante force de police, ne se rendirent qu'après avoir opposé une résistance opiniâtre, qui eut comme résultat plusieurs blessés de part et d'autre.

### Les thermes de Tibériade

La ville de Tibériade, située sur le bord du lac de Genezareth, est célèbre depuis des temps immémoriaux par ses sources d'eaux chaudes.

Tibère, un des empereurs romains, dont la localité porte encore le nom, s'y rendait pour y faire sa saison de bains sulfureux et pour y soigner ses rhumatismes.

Avant la guerre, ces bains thermaux étaient gérés à la turque soit par des particuliers concessionnaires pour une année au plus, soit par la municipalité.

Mais étant très mal administrés, ils ne rapportaient que très peu. Aujourd'hui, une société juive, au capital de 55.000 Livres sterling, a reçu la concession pour une période de 50 ans.

Elle a inauguré au commencement de décembre dernier ses nouveaux établissements construits d'une façon toute moderne et au cours de ces trois premiers mois de fonctionnement la foule des malades a été fort nombreuse.

### La cherté des femmes

Depuis quelque temps, on assiste en Palestine à un singulier mouvement de la part des jeunes gens musulmans qui préfèrent aller chercher leurs futures femmes à l'étranger plutôt que de payer les grosses sommes d'argent nécessaires pour... acheter des jeunes filles du pays.

Or, en vue de mettre fin à une situation aussi anormale, les imams de la ville de Naplouse viennent de déclencher dans leurs mosquées une campagne pastorale, en prêchant « contre les parents dénaturés, qui, en réclamant une dot onéreuse, surtout par les temps actuels, laissent vieillir leurs filles sans mariage, et obligent ainsi les soupireux de s'adresser ailleurs, surtout à Chypre, dont les filles vont finir bientôt par remplir toute la Palestine ». Et ils ajoutent : « Il faut que les parents limitent leurs prétentions exagérées et qu'ils mettent un frein à

leur cupidité. La fille n'est pas une marchandise à vendre au plus offrant. Mariez vos filles au plus tôt, contentez-vous d'un mobilier sommaire et modeste et surtout évitez le luxe et les dépenses inutiles ».

### Un emprunt aux paysans

Le Gouvernement palestinien vient d'allouer une somme de 30.000 Livres sterling aux cultivateurs pour achat de quantités supplémentaires de grains pour la saison d'hiver, en tenant compte qu'une partie des premières semences a été détruite par suite du manque de pluies, et que la germination n'a pas réussi dans de vastes contrées et notamment dans les régions méridionales de Beer Sheeba et de Gaza.

Ce prêt est consenti aux paysans dans la limite de 5 Livres sterling au maximum et sur la base d'une garantie mutuelle et particulière, et sera remboursé en une seule fois, après la récolte et avec un intérêt de 5 0/0 par an et de 9 0/0 pour les remboursements effectués après les délais fixés.

### 800 Israélites de Palestine visiteront l'Egypte

Le gouvernement égyptien a été informé par les autorités de Jérusalem qu'un groupe de 800 membres de l'Union Israélite des ouvriers agricoles de Palestine ont l'intention de visiter l'Egypte en février prochain.

Les touristes visiteront notamment les champs d'expérimentation agricole, les divers sections du ministère de l'Agriculture, le jardin zoologique etc.

L'administration des chemins de fer a décidé de leur accorder une réduction.

### La Syrie à la Commission des Mandats

Le Conseil de la Société des Nations a approuvé le rapport de la Commission des Mandats, sur sa dernière session.

A cette occasion, les représentants de l'Italie et de l'Allemagne ont demandé la pleine égalité économique dans les territoires sous mandat et ont exprimé leurs sympathies pour les aspirations du peuple syrien.

Selon eux, l'indépendance de la Syrie doit s'accomplir suivant les règles appliquées lors de l'émancipation de l'Irak et doit comprendre tout le territoire syrien à la fois, et non pas par étapes comme l'envisage la puissance mandataire.

Le représentant de la France a répondu que cette discussion est prématurée, rappelant l'exposé de M. Ponsot à la Commission des Mandats en décembre, et déclarant que si on ne procède par par étapes, on pourrait retarder la date d'émancipation des parties plus avancées à cause des parties moins avancées du pays.

### Etablissement d'une ligne téléphonique entre l'Egypte et la Syrie

Le directeur du département des téléphones au Haut Commissariat Français en Syrie a déclaré à la presse que les travaux ont commencé pour l'établissement d'une liaison téléphonique entre la Syrie

et l'Egypte d'une part et entre la Syrie, la Palestine et la Transjordanie d'une autre part. Les nouvelles lignes seront ouvertes au public au début de juin.

Une station radiotéléphonique sera installée prochainement pour lier les pays sous mandat avec l'Europe par la voie de l'Egypte.

### La Syrie et la Palestine prennent des mesures contre la variole

Les autorités de Palestine et de Syrie ont pris des mesures sérieuses pour prévenir la contamination par la variole. Comme les membres du Congrès des Chemins de fer ont l'intention, du moins un certain nombre d'entre eux, de visiter la Palestine et la Syrie, des correspondances ont été échangées à ce sujet avec le gouvernement égyptien. Il fut convenu que ou en Syrie devront présenter à la frontière des certificats attestant qu'ils ont été vaccinés contre la variole.

C'est pour cela que l'administration de l'Hygiène Publique a émis à la disposition des congressistes un médecin spécial pour vacciner ceux d'entre eux qui n'ont pas encore été inoculés contre le mal. Les congressistes se rendant en Palestine

### Bibliographie.

#### Les jolis contes N. P. C. K.

Il nous arrive de Vevey, un charmant recueil de contes qui ne ressemble à aucun autre. Les Editions N. P. C. K. n'ont pas voulu de ces contes de fées et de ces récits légendaires qui traînent partout, mille fois réédités. Chacun de ces vingt-cinq contes, dédiés à la « petite classe », est une œuvre fraîche et inédite; les illustrations, toutes en couleur, sont de main d'artiste. Parmi les collaborateurs : Henry Bordeaux, de l'Académie française, Paul Reboux, Paul Chauveau, Lucie Delarue-Mardrus, René Gouzy, Marianne-A Lisa Wenger, Ernest Zahn et d'autres.

#### Que penser de l'attitude de Hope ?

Cet aviateur anglais a-t-il manqué de correction à l'égard de l'excellent pilote Kammacher ou ont-ils été l'un et l'autre victimes d'un malentendu qui eût pu être tragique ? Quoi qu'il en soit, la disparition momentanée de Hope et de son compagnon ont provoqué une agitation bien compréhensible à la Blécherette. Divers photographes ont pris une série d'instantanés qui mettent en lumière les péripéties de cette mémorable journée. Ces photographies, qui voisinent avec de belles vues du match d'Amsterdam, se trouvent dans « L'Illustré » du 26 janvier. Voir en outre la rubrique du cinéma : « Silence, on tourne ! » avec Harold Lloyd, d'amusantes photos sur le thème « Glaces et miroirs », la page de la mode, etc.

### Suisses de Syrie et de Palestine

Collaborez à votre Journal.  
Envoyez-nous des nouvelles concernant la vie des Suisses en Palestine et en Syrie.  
Soutenez notre effort.  
Votre aide et votre appui nous sont indispensables.

## JONA KUEBLER

Maison Suisse fondée en 1901

Siège : JAFFA P.O.B. 549, Tél. 421. — Branche : HAIFA P.O.B. 360, Tél. 207  
COMMISSIONS — REPRESENTATIONS — CONSIGNATIONS — ASSURANCES  
COMMISSARIAT D'AVARIES — AGENCE MARITIME.

Adresse Télégraphique : MARITIME.

Agent pour la Palestine de :

NESTLE & ANGLO-SWISS CONDENSED MILK CO., VEVEY  
HELVETIA Compagnie Suisse d'Assurances contre l'Incendie. ST. GALL.  
SVENSKA ORIENT LINIEN, GÖTEBORG (Suède).  
NORDDEUTSCHER LLOYD, BRÈME.  
COX & KINGS (INSURANCE) LTD., LONDON.  
COMPAGNIE FERMIERE DE L'ETABLISSEMENT THERMAL DE VICHY  
CARPATINA S. A., BUCAREST.  
THE SWEDISH MATCH CO.'s AGENCY FOR THE LEVANT, ALEXANDRIE ETC., ETC..  
Commissariat d'Avaries pour plus de 400 Compagnies d'Assurances

### La vie moderne

offre des dangers multiples qui font de l'assurance une nécessité absolue, reconnue d'une manière générale.

**Pourquoi** resteriez-vous, vous et les vôtres, plus longtemps exposés aux risques qui sans cesse vous guettent. Protégez-vous par des **Assurances Accidents et Vie** auprès de la

## WINTERTHOUR

Société Suisse  
d'Assurance contre les  
**Accidents**

Société  
d'Assurance sur la  
**Vie**

Agents Généraux pour l'Egypte :

Reinhart & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib - B.P. 997, Tél. 4797

Représentant au Caire :

Walter G. Maurer, 41, Rue Madabegh - B. P. 1999, Tél. 54424

## ROBERTS, HUGHES & Co.

ALEXANDRIE — LE CAIRE

Agents généraux pour l'Egypte de la Maison universellement connue :

**Mappin & Webb Ltd. de Londres**

exposent actuellement un riche assortiment d'orfèvrerie en argent et métal argenté

## L'Assicuratrice Italiana

Compagnie Anonyme  
d'Assurances  
et de Réassurances

Capital L. 14.200.000, entièrement versé — Réserves L. 69.983.111,92

**Siège à MILAN**

ETABLIE EN EGYPTE DEPUIS 1899

ASSURANCES ACCIDENTS : Individuelles, Collectives Ouvriers, Cumulatives Employés Maladies, Responsabilités Civiles, Autos, etc., etc. Primes très réduites.

Agence Principale au CAIR

Midan Suarès, 3,

B.P. 661 - Téléphone 3528 Ataba

Agence Principale à ALEXANDRIE

Passage Chérif, No. 8a

B.P. 298 - Téléphone 25-86

## DIMITRINO & C<sup>o</sup>

Rois des Cigarettes de Luxe

Egypte

Le Caire

## KING DAVID HOTEL JERUSALEM

L'Hôtel le plus luxueux en Orient construit en 1930

200 Chambres, 100 Salles de bain

LE PLUS GRAND CONFORT A DES  
PRIX MODÉRÉS

Ouvert toute l'année

## Sans filistes 1933

avez-vous acheté un nouvel appareil ?

Vous désirez posséder  
Le Meilleur Récepteur  
PHILIPS.  
Vous demandez « de bonnes  
marchandises »  
pour votre « bon argent »  
Vous avez raison

Les récepteurs PHILIPS à « Superinductance » sont les appareils les plus parfaits et les plus puissants pour l'Europe. Seuls les postes PHILIPS, avec leur montage, donnent à la fois une sélectivité maximum et une réception de qualité pour toute l'Europe; leur maniement, à l'aide d'un seul bouton, est le plus simple possible.

PHILIPS

signifie ...

SELECTIVITÉ . . .

INTENSITÉ . . .

PURETÉ SONORE . . .

QUALITÉ INÉGALÉE . . .

MANIEMENT SIMPLE

Economie Incroyable

Supper - Inductance

## « Aux délices »

29, Boulevard Ramleh. - Phone 5431

Les meilleures pâtisseries

Les gâteaux les mieux réussis

LA PATISSERIE DES  
VRAIS CONNAISSEURS

Préservez votre santé  
en buvant

Les Eaux Gazeuses  
N. SPATHIS

la boisson saine et rafraîchissante  
par excellence

## Salonica Cigarettes Cy.

Fournisseur de S.M. le ROI d'Egypte

Les Cigarettes Fumées par l'Elite

Agent Suisse : A. Dürr & Cie. z. Trulle

Zurich



DANS  
NOS COLONIES  
SUISSES  
D'ALEXANDRIE  
ET DU CAIRE



**A ALEXANDRIE**

**Société Suisse d'Alexandrie**  
Mardi 14 Février à 9 h. 15 p. m. au Cercle.  
Causerie par Mr. R. Rahm (en allemand) avec projections lumineuses sur : « Impressions d'un voyage au Sinaï ».  
**ENTRÉE LIBRE**

Nous prions nos membres de retenir la date de cette causerie qui promet d'être très intéressante et qui sera suivie d'une sauterie.  
**LE COMITÉ**

**Chœur mixte**

Le chœur mixte reprend ses répétitions de chant lundi, le 13 Février au Cercle Suisse, à 9.30 p.m. précises. Toutes les personnes désireuses d'y participer sont cordialement invitées et seront les bienvenues.  
**LE COMITÉ.**

**Eglise Protestante d'Alexandrie**

14 Rue de la Poste 14  
Dimanche, 5 février à 10 h. 15 a.m. Prédication allemande  
Pour tous renseignements concernant baptêmes, mariages, leçons de catéchisme ou autres, relatives à l'Eglise s'adresser au Pasteur E. Widmer, 14 Rue la Poste, Téléphone No. 42-49.

**Protestantische Kirche Alexandrien.**  
Sonntag, den 5. Februar, 10.15 a.m. Deutscher Gottesdienst.

Für alle Auskünfte betr. Taufen, Trauungen, Unterricht und andere pfarramtliche Angelegenheiten wolle man sich an Pfarrer E. Widmer wenden. (Rue de la Poste 14, Telephone Nr. 42-49).

**Donations**

Mme Frieda Oberli, St-Gall, a fait les dons suivants en souvenir de son mari : P.T. 200 à la Société Suisse de Secours. P.T. 200 à la Société Helvetia.

**CLUB NAUTIQUE SUISSE D'ALEXANDRIE**

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du C.N.S. du 31 Janvier écoulé : Sont admis en qualité de Membres actifs : MM. E. Guggenaster (E) présenté par MM. Th. Weidmann et M. Schneider.  
Kurt Muller, Membre de la S.S.A. A démissionné ; Mr. S. Mojon.

**TENNIS**

Il est porté à la connaissance des joueurs de tennis qu'ils peuvent se procurer dès maintenant des carnets pour 1933, au prix de P.T. 160, soit auprès du Tennis Steward, soit auprès d'Ibrahim.  
Il est en outre rappelé aux jeunes ainsi qu'aux dames et aux demoiselles que des carnets spéciaux ont été émis à leur intention au prix de P.T. 80.  
**Le Tennis Steward.**

**ANNONCE**

Dame cherche chambre et pension dans famille. S'occuperait enfants après midi. Perrenoud poste restante.

**Produits Suisses**

en vente chez GROPPi au Caire et expédiés dans toute l'Egypte

- APÉRITIFS Bitter Dénler
- VINS Neuchâtel - Fendant - Dôle.
- LIQUEURS Gentiane Kübler & Romang-Kirsch Wasser N. Felchlin & Co.
- CHARCUTERIE Choucroute de Berne - Saucissons de Berne - Saucissons au foie - Gendarmes - Escargots des Grisons - Viande sèche des Grisons - Saumon frais de Bâle.
- FROMAGES Gruyère - Emmenthal - Petit Suisse Gerber.
- FRUITS EN BOITES : Abricots - Cérises - Fraises - Mirabelles - Reines Claudes - Griottes - Champignons - Chanterelles.

Lekerlis de Bâle-Chocolats des grandes marques «Lindt-Suchard».

**Société Suisse d'Alexandrie**

Nous avons le plaisir de vous informer que le Grand Bal Annuel de la Société Suisse d'Alexandrie a été fixé pour le Samedi 4 Mars 1933, dès 9.30 p.m., dans les locaux du Cercle Suisse à Chatby.



Il est à prévoir que ce bal, à l'instar de ceux des années précédentes, sera des plus réussis et réunira de nombreux participants, aussi ne saurions-nous trop vous recommander de noter cette date dès à présent.

Bien que cet avis ne soit que préliminaire, nous pouvons déjà vous dire qu'un orchestre de choix a été engagé et que le buffet froid traditionnel sera servi par un des meilleurs traiteurs de la place.

Nous ajouterons encore qu'on est prié de ne pas manquer de s'inscrire d'avance et au plus tard jusqu'au jeudi soir 2 mars auprès de M. J. F. Grand (c/o J. Planta & Co.), ou de M. Ch. Eckerlin (c/o Reinhart & Co) car aucun billet ne sera vendu à l'entrée.

**LE COMITÉ**

**Société Suisse d'Alexandrie**

Le Secrétaire du Y.M.C.A. nous écrit ce qui suit :

« The Educational Committee of the Y.M.C.A. has asked me to inform you that in the desire of encouraging cooperation between the young men's societies of the city, and with especial friendly feelings towards your club, they have accorded a special reduction on fees for the classes of the Y.M.C.A. Evening School to the members of your club. Instead of paying the full fee of a non-member of the Y.M.C.A., members of your club will be given a reduction of P.T. 5 on every monthly payment, upon exhibition of their credentials. For example, in the English course, a member of your club would pay P.T. 30 per month for 12 lessons instead of P.T. 35, the regular price. May I request you to bring this matter to the attention of your members, and also remind you of the high standard of teaching and supervision in the Y.M.C.A. Evening School, already attested by a large enrolment of students from all parts of Alexandria. With cordial good wishes, I am Faithfully Yours, A. W. Boyd, Hon. Secretary. Nous nous faisons un plaisir de porter cette lettre à la connaissance de nos membres espérant leur rendre service. **Le Comité.**

**Avis à nos lecteurs**

Un accident de machine a retardé la parution de ce numéro de quelques heures. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

**A LOUER**

CHAMBRES bien meublées (donnant sur jardin) à louer dans famille sans enfants, avec pension ou demi-pension. Prix modéré. Jardin.  
Mme d'EGERT, Ibrahimieh, 51, rue Memphis (rez de chaussée surélevé).

**AU CAIRE**

**Eglise Evangélique du Caire**

(Langue Française)  
Dimanche 5 Février, 10 h. 15 Ecole du Dimanche, à 11 h. Culte et Prédication. — Mr. Rilliet.

**CERCLE SUISSE DU CAIRE**

**SOIRÉE MUSICALE DU 28 JANVIER 1933**

Bien qu'annoncé pour 9 h. le concert n'a commencé qu'à 9 h. 30, mais rien n'a été perdu puisque les assistants ont pu lier connaissance et se livrer, sans contrainte, au plaisir de la conversation.

Nous ne voulons pas nous permettre une critique, vu que l'exécution du programme a été impeccable d'un bout à l'autre et que les artistes se sont montrés remarquables tant par la technique que par l'interprétation.

Tous ceux qui ont eu le privilège d'assister à cette soirée seront certainement de notre avis et reconnaîtront qu'ils ont passé une heure des plus agréables. Il serait à souhaiter que de telles soirées se répètent plus souvent.

Nous croyons de notre devoir de remercier très sincèrement les artistes Mme Salib Rachel, Mme Kiven-Banggerten, M. le Prof. Adolphe Menaszkes ainsi que Mme Lahine-Feldmann et de leur exprimer notre gratitude pour la gentillesse qu'ils ont eue de se mettre si aimablement à la disposition du Cercle suisse du Caire.

Nous remercions également tous ceux qui ont bien voulu se dévouer pour le succès de cette soirée.

Après le concert, la salle d'audition a été transformée en salle de danse. Des tables furent aussi dressées pour permettre de faire honneur au buffet froid et aux meilleurs crus de chez nous. Puis sans façon, on se réjouit et dansa au son de notre inlassable phonographe.

Nous avons eu en outre plaisir de saluer quelques Suisses de passage au Caire et nous espérons qu'ils ont emporté un souvenir durable des heures passées dans l'intimité, au milieu de nous.

**JULES & HENRI FLEURENT**  
Maison fondée en 1878  
42, Rue Madabegh - Le Caire - Téléph. 46389-59776.  
**ALIMENTATION GÉNÉRALE**  
Fruits, Primeurs, Boucherie, Volaille, Gibier, Huitres, Vins, Liqueurs, Eaux Minérales, Articles de Ménage.

**Entre Nous.**

**TRIBUNE LIBRE**

Nous rappelons au sujet de cette rubrique ce que nous écrivions l'année dernière à ce propos.

Le Journal Suisse publie et publiera n'importe quelle lettre qui, s'occupant de questions intéressant notre colonie, le fera avec tact, sans attaques personnelles ni grossièreté de ton.

La rédaction est responsable des articles parus dans le Journal. Elle exige de ses correspondants la garantie de leur nom mais par contre si ceux-ci préfèrent signer leurs articles d'un pseudonyme, la rédaction du Journal leur gardera le secret professionnel.

**Monsieur le Rédacteur du « Journal » Suisse d'Egypte et du Proche Orient Alexandrie**

Monsieur le Rédacteur,  
A mon retour de voyage je me suis empressé d'ouvrir votre journal que je lis toujours avec autant de plaisir que d'intérêt.

A ma grande surprise j'y ai trouvé l'article intitulé « A propos d'une lettre pénible » qui m'a profondément consterné. Cet article attaque d'une manière peu courtoise et nullement méritée le Comité du Cercle. Malgré cela je n'y aurais pas répondu s'il ne fourmillait pas d'inexactitudes intentionnelles.

Contrairement à ce qu'affirme votre correspondant, M. Greuter, le Comité a ouvert largement le Cercle à tous les Suisses résidant au Caire ou qui n'y font que passer.

Conformément à ce que j'ai déclaré dans mon discours du 1er Août 1932, le Comité a fait tout ce qui était possible pour former du Cercle suisse un véritable foyer national où tout compatriote, qui en est digne, puisse trouver de la sympathie, du réconfort et des distractions saines à la portée de tous, puisqu'il n'y a aucune obligation de consommer.

Il va sans dire que notre libéralité ne dispense pas les visiteurs de se soumettre au règlement intérieur qui date d'Avril 1930 et dont le paragraphe 4 dit expressément :

« Tout membre du Cercle a le droit d'introduire des Suisses non-membres à l'occasion d'une fête ou d'une soirée, moyennant une taxe d'entrée qui ne pourra pas être inférieure à P.T. 10 par personne. Le Comité a le droit de faire des invitations gratuites ».

Je ne puis qu'approuver la conduite de notre aide-économiste, qui en a exigé l'application.

Il n'a pas manqué aux règles de la courtoisie en demandant à M. Greuter, dont la présence répétée lui avait été signalée par la surveillante comme celle d'un étranger, s'il était membre du Cercle, étant donné que M. Greuter s'est efforcé de garder l'incognito et ne s'est jamais approché de qui que ce soit.

Si M. Greuter, qui s'est borné à répondre « Pourquoi ? » avait eu la correction de décliner ses noms et qualités, l'incident, si incident il y a, ne se serait pas produit.

Je suis persuadé que laissé à lui-même M. Greuter ne se serait jamais plaint et aurait fait les démarches nécessaires pour être introduit au Cercle dans les formes voulues. J'ai l'impression que sa lettre lui a été inspirée par un membre du Cercle qui ne manque jamais une occasion de semer la désunion dans notre Colonie.

J'espère, M. le Rédacteur, qu'à l'avenir vous voudrez bien communiquer toute réclamation de ce genre au Comité du Cercle, surtout quand elles émanent de non-membres ou de personnes anonymes et qu'elles sont rédigées en termes aussi agressifs. Je compte sur votre impartialité pour publier la présente in-extenso dans le prochain numéro de votre Journal.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

J. F. Koller,  
Président du Cercle Suisse du Caire.

Un lecteur, de son côté, veut bien nous écrire, une lettre pleine de gratitude pour l'accueil réconfortant qu'il a rencontré au Cercle Suisse du Caire.

« Je suis Suisse de passage au Caire, nous écrit-il entre autre, pour environ 3 mois et demi et je ne suis pas la première fois dans ce pays. Je fréquente donc aussi le Cercle Suisse parce que j'aime le rapprochement de mes compatriotes. Je ne suis donc pas membre du cercle, mais quand j'y vais je suis toujours le bienvenu ainsi que beaucoup d'autres qu'y sont dans le même cas. »

« J'ai passé la Noël et le Nouvel An loin de ma Patrie, loin de mes êtres chers, je me suis trouvé enchanté de la façon dont on reçoit un Suisse de passage dans le Cercle Suisse du Caire ».

Un St. Gallois.

Quant à nous, nous ne pouvons que répéter avec mélancolie: Qu'il est donc difficile de contenter chacun et que nous sommes susceptibles en démocratie. La moindre critique semble une injure. Est-il vraiment impossible de demeurer dans le domaine des faits et ne peut-on décidément éviter l'immédiate transposition en querelles de personnes ?

Le Journal Suisse ne peut se borner au rôle d'officier. La Critique est ingrate toujours, elle n'en est pas moins parfois, indispensable.

Il ne s'agissait, en l'occurrence, en publiant cette lettre dépouillée par nos soins de tout ce qu'elle avait d'agressivité inopportune, non pas de mener une attaque aussi stupide qu'injustifiée, contre un Comité auquel nous n'avons cessé de rendre hommage, pas plus que contre un membre du dit Comité, mais bien de protester contre une tendance d'esprit malheureusement trop généralisée, contre un manque de cordialité, de gentillesse et de sympathie qui n'a eu que trop souvent déjà l'occasion de se manifester dans nos Cercles et dont nous le répétons, à plus d'une reprise, des Suisses et des Suissesses, fraîchement accueillis, se sont plaints, non sans raison.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Notre correspondant s'est mis de lui-même en fâcheuse posture. Nous le regrettons pour lui et pour ceux qui en cause et cependant, si désormais tant au Caire qu'à Alexandrie on veille davantage à respecter les lois de l'hospitalité et de la fraternité fédérale, le débat soulevé, n'aura pas été inutile.

**Rendons à César...**

Nous recevons également la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Mon attention avait été attirée par l'article de Monsieur Gouzy dans la Tribune de Genève, très aimable mais tout à fait inexact en ce qui me concerne. J'avais l'intention de vous prier de le rectifier, mais très occupée et peu bien ces derniers temps, je me suis malheureusement laissée égarer. Je suis tout à fait d'accord avec la mise au point de votre correspondant. Le mérite de la création de la colonie de vacances revient entièrement à Monsieur Oscar Gairing. C'est de lui qu'en vient l'initiative et c'est lui qui l'a organisée avec un dévouement et une bonté dont nous lui sommes tous profondément reconnaissants. Quant à moi, tout en vous remerciant de vos aimables et trop flatteuses appréciations, si je donne, il est vrai, pas mal de mon temps à l'école, je n'ai presque pas eu à m'occuper de la colonie de vacances.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Geneviève Trembley.

Zamalek le 28 janvier 1933.

**Petites Annonces**

Demandes d'emplois sont gratuites  
Offres d'emplois ..... 2,5  
Divers (occasions, locations etc.) ..... 2,5  
Par 4 insertions : 10 0/0  
Changements d'adresses ..... P.T. 5  
Chaque ligne comprend 40 lettres, chiffres ou signes les espaces séparant les mots comptent comme un signe.

**Couture**

Pour être habillée élégamment adressez-vous à la

**Maison Béline**

26, Rue Cherif Pacha  
3ème étage (ascenseur).

Prix de façon : Robe de jour à partir de P.T. 80.- Robe de soir et Manteaux P.T. 100.

**UNE OCCASION**

On offre à vendre un poste de Radio Phillips, modèle récent, en parfait état de bon fonctionnement, à des conditions très avantageuses. S'adresser au Bulletin Suisse d'Egypte.

On désire acheter un vélo d'occasion. S'adresser au Bulletin Suisse.

**Imperatore - Kyriazi**  
**Kyriazi - Imperatore**

C'est cette marque qui a porté le nom de Kyriazi aux quatre coins du globe.

**QUALITE D'ABORD!**

**IMPERATORE**  
c'est une **KYRIAZI**

18-20 P.T. 5 net  
18 grosses P.T. 6 net

A. D. M.



## Pour faire réfléchir...

### Les progrès effrayants des armes automatiques

Je ne sais si le mot légendaire : « *Tirez les premiers, messieurs les Anglais* », fut réellement prononcé à Fontenoy. En tous cas, il fut certainement « pensé » à maintes reprises par les adversaires des batailles d'autrefois. Avec les armes de l'âge de la pierre... à fusil, il ne devait pas être toujours avantageux de tirer avec trop de hâte. Une fois le coup tiré, il fallait une bonne minute pour recharger, et les conditions tactiques pouvaient être telles que l'on préférât « voir venir ». Ainsi, d'excellents joueurs d'échecs, en certaines phases du jeu, offrent des pièces capitales aux prises de l'adversaire, pour mieux réaliser ensuite une hécatombe savamment préparée.

Il fallut un siècle de progrès technique pour remplacer la pierre par l'amorce dans le fusil, ce qui accéléra un peu la rapidité du tir de l'infanterie. Mais, en 1870, nous avons encore des canons de bronze, non rayés, se chargeant par la gueule — exactement comme sous Louis XIV — avec des « boulets ».

Aujourd'hui, l'on a des armes automatiques capables de tirer, à raison de 150 coups par minute, des « obus » pesant une livre et chargés d'un explosif d'autant plus redoutable qu'il est comprimé dans le projectile à la pression de 1.200 kilos par centimètre carré. Ce sont les canons automatiques que l'armée chinoise a été invitée (par ses fournisseurs européens) à essayer contre les tanks japonais, à Shanghai. Ils ne sont pas encore tout à fait au point, mais cela ne peut tarder. Encore dix ans d'études techniques, et nous aurons des canons automatiques lançant par minute 200 obus de 75.

### Les progrès des armes automatiques depuis la dernière guerre

Car, ce qui est bel et bien effrayant, c'est la rapidité du progrès en pareille matière. Les machines à tuer suivent la même ascension vertigineuse que les machines à produire. Et l'on sait que dix années du vingtième siècle équivalent, pour l'avancement technique, à un siècle de l'ancien régime.

En 1914, la guerre s'est engagée avec très peu de mitrailleuses. Cependant, lors de la retraite de Charleroi, on vit des prouesses comme celle-ci : un mitrailleur assisté de son servent barrant une route pendant une demi-heure à tout un régiment. Et cette arme du début était très inférieure à ce qu'elle est devenue au cours même des hostilités. La guerre a vu naître le « fusil-mitrailleur », qui conférerait à l'arme individuelle la « puissance instantanée » jusqu'alors réservée à la seule mitrailleuse sur affût. Puis vinrent les fusils perceurs de tanks, puis l'artillerie légère contre avions. Cependant, à la fin de la guerre, une « mitrailleuse » conservait le calibre du fusil (6 à 8 millimètres) et ne tirait pas d'autres balles que celles de l'infanterie, d'un poids approximatif de 10 grammes. Quant aux canons légers anti-aériens les plus rapides, ils ne cessaient pas d'être desservis « à la main » comme le canon de campagne, ce qui mettait leur régime de tir maximum à 30 coups par minute — à peu près le rendement de 12 batteries du temps de Napoléon Ier. Encore faut-il observer que les artilleurs modernes, pas plus que ceux de Napoléon ou d'Alexandre, à la redoute de Borodino, ne peuvent maintenir le service des pièces, à ce rythme, que très peu de temps. La machine humaine a des limites de résistance.

Mais voici qu'en moins de vingt ans tous les avantages de l'automatisme sont en train de passer de l'arme légère à l'artillerie lourde. Autrement dit, l'artillerie peut désormais envisager le moment où son travail musculaire de servent sera devenu aussi totalement superflu que celui du simple « mitrailleur », déjà tellement redoutable en 1914.

Voyons de près quelles sont les étapes franchies de 1918 à 1932.

L'obsession de la guerre moderne, c'est la défense anti-aérienne. L'avion n'est pas seulement le véhicule des bombes destinées aux agglomérations civiles, il est encore l'adversaire des troupes en campagne ; c'est l'oiseau de proie à l'œil perçant qui repère les positions et même qui fond sur les tranchées et les mitrilles à l'enfilade dans les cas désespérés. Il fallait donc une arme de l'infanterie contre l'avion — et aussi contre le tank, ce fortin mouvant, le monstre le plus caractéristique de la guerre moderne.

Cette arme défensive a été recherchée dans la mitrailleuse à gros calibre. En portant ce calibre à 13 millimètres, le projectile atteint le poids de 52 grammes ; blindé, il perce la cuirasse des « anciens » tanks ; fusant (ou traceur), c'est à-dire incendiaire, il est mortel pour l'avion qu'il va retrouver jusqu'à 4.500 mètres d'altitude. Quatre cent cinquante projectiles de ce genre (cinq fois plus lourds, par conséquent, que la balle du fusil cou-

rant) peuvent être tirés à la minute par les mitrailleuses Hotchkiss dont l'infanterie est armée aujourd'hui.

Mais vous pensez bien que devant le progrès de l'arme balistique, la « cuirasse » du tank s'est également perfectionnée, tandis que, de son côté, l'avion montait plus haut et filait plus vite — c'est-à-dire avec plus de chances d'échapper au tir automatique.

Les balisticiens ont donc perfectionné la mitrailleuse. Ils ont porté son calibre à 20 millimètres et le poids de son projectile à 150 grammes. La balle devient alors un obus. Cette arme tire à raison de 200 coups par minute. Ses projectiles peuvent, eux aussi, être perforants ou incendiaires. Le tank et l'avion doivent donc également compter avec eux. Le type actuellement le mieux au point de ce calibre semble être le canon Oerlikon (suisse) jumelé. Son tir aérien plafonne à 3.500 mètres ; contre les tanks, il perce 20 millimètres d'acier à partir de deux kilomètres de portée.

On ne pouvait s'arrêter en une aussi belle voie. Et c'est alors qu'on a poussé le calibre des « canons automatiques » jusqu'à 37 millimètres avec les obus de 550 grammes dont je parlais au début. Cette technique est bonne voie et son perfectionnement jusqu'aux calibres de l'artillerie de campagne n'exigera que peu d'années. Le temps d'étudier les aciers spéciaux que nécessite la minceur des parois du canon, minceur elle-même exigée par le refroidissement de l'arme.

Car une arme automatique est exactement l'analogie d'un moteur à explosions : le carburant, c'est la poudre ; le cylindre, l'âme de la pièce, et le piston, l'obus. La vitesse de rotation du moteur tourne vite et plus il a besoin d'être refroidi. Mitrailleuses et canons automatiques ne sont arrêtés dans leur vitesse de tir que par la résistance de l'acier à l'échauffement et, conséquemment, par les moyens de refroidissement.

Le mécanisme assurant la vitesse de tir est assuré non plus, comme autrefois, par le recul de l'arme (procédé entaché d'inertie), mais par dérivation d'une partie des gaz de l'explosion propulsive — ces gaz agissent sur le piston auxiliaire de rechargement. En sorte que plus on tire vite et plus vite l'arme se recharge, d'elle-même.

### La bêtise intrinsèque de la guerre moderne

Et maintenant, ne regrettez-vous pas le fusil à pierre de Fontenoy ? Ne regrettez-vous pas les beaux canons de bronze aux somptueuses armoiries de l'ancien régime ? Ou est le temps où la bataille pouvait adopter les règles courtoises du duel ?

Quelle qu'ait été la fonction de la guerre dans l'évolution de l'humanité, la science indique aujourd'hui aux plus bornés des hommes que son temps est révolu. De « tactique » qu'elle était autrefois, la guerre est devenue (et ceci date de Napoléon Ier) « stratégique » avant tout. On se bat aujourd'hui à coups de masses d'hommes et de munitions. Chaque parti a d'autre but que d'épuiser les « contingents » de l'adversaire.

Stratégie dont l'aboutissement fatal ne peut être que le massacre organisé des populations civiles. L'aviation, qui montera toujours plus haut, sera pourchassée par les canons automatiques de campagne jusqu'à ce qu'elle soit maintenue en respect, c'est-à-dire incapable de viser utilement les buts militaires. Mais les villes de cinq millions d'âmes resteront pour l'avion bombardier des grandes altitudes la cible-déversoir sur laquelle on

pourra semer sans viser et faucher systématiquement les vies humaines — hors de tout objectif « tactique ». Les gaz toxiques feront, dans cette voie, du beau travail.

Non, le massacre de la guerre moderne n'a rien à voir avec les joutes chevaleresques d'un Iruenne et d'un Montecelli intercalant une partie d'échec, au bivouac, entre deux batailles du genre Fontenoy. La guerre moderne est bien « l'ignoble bêtise » que dénonçait Georges Sorel, pourtant philosophe de la « catastrophe » en tant que moteur de l'Histoire.

Jean Cabrerets.

### La préparation de la guerre chimique

Le comité de la guerre chimique et bactériologique désigné par la conférence du désarmement avait demandé à une assemblée d'experts et de savants leur avis sur la possibilité d'interdire effectivement la préparation de la guerre chimique.

Ce comité vient de faire connaître son rapport. C'est un document d'un puissant intérêt d'où il ressort clairement qu'il n'existe pas de procédés pratiques pour une interdiction effective de la préparation de la guerre chimique et bactériologique.

De l'avis du comité, en effet, il n'existe pas de projectiles et d'instruments de projection exclusivement propres à la guerre chimique. On ne peut donc pas en interdire la fabrication.

Quant aux substances chimiques, il en est, comme l'ypérite, qui sont exclusivement destinées à la guerre chimique. Toutefois, dit le rapport, l'interdiction ne constituerait pas un grand obstacle à la préparation de la guerre chimique. Ces substances peuvent, en effet, être produites très facilement et très rapidement par l'industrie en partant de matières premières et de composés intermédiaires répandus dans le commerce et que l'on trouve aisément.

Pour ce qui est des substances, les plus nombreuses, qui sont susceptibles à la fois d'une utilisation pacifique et d'une utilisation militaire, le rapport déclare que « il est impossible pratiquement d'interdire de fabriquer, d'importer, d'exporter ou de détenir des engins ou substances susceptibles à la fois d'une utilisation pacifique et d'une utilisation militaire. Enfin, l'interdiction d'entraîner des troupes à la guerre chimique n'aurait guère de valeur, car cet entraînement peut être rapidement supprimé et ne soulève pas de difficultés insurmontables.

En conséquence, « le comité regrette de ne pouvoir suggérer de moyens pratiques pour assurer l'interdiction de la préparation de la guerre chimique. En tout cas, rien de ce qui aurait été fait en temps de paix n'empêcherait la transformation rapide des industries chimiques en industries de guerre dès qu'éclateraient les hostilités. Tout contrôle n'aurait servi qu'à retarder l'apparition de la guerre chimique et non à empêcher celle-ci d'apparaître très rapidement ».

### SAVOY PHARMACY

## NORTON & Co

en face National Bank. LE CAIRE

Pharmacie de Confiance

Exécution soignée des Ordonnances.

= Prix très modérés =



LA PLUS DEMANDÉE  
NE PEUT ÊTRE QUE LA MEILLEURE

## NABIL

La plus vendue des Cigarettes de LUXE

Dr. A. BUSTANY'S CIGARETTES Co. CAIRO

## NITRATE DE POTASSE

44 % de potasse pure & 13 % d'azote nitrique

L'engrais le plus efficace et le plus économique pour toutes les cultures.

50 Kilogs de Nitrate de Potasse assurent le même effet que 100 Kilogs d'autres engrais azotés.

Agents Consignataires exclusifs en Egypte :

### Société Commerciale Belgo-Egyptienne S.A.E.

Ancienne Maison J. GHYSELEN

4, Rue Chérif Pacha B.P. 654 8, Rue Cheikh Aboul Sebaa B. P. 127  
ALEXANDRIE LE CAIRE

### Fred. Stable & Sidney Salama

Importateurs de Charbon de terre.  
Exportateurs de Graines de Coton.  
Agents Maritimes.

Agents des Compagnies d'Assurances :  
The NATIONAL UNION SOCIETY Ltd.  
of London (Risques Incendie).  
NEW ZEALAND INSURANCE Co Ltd., London & New Zealand. (Risques automobiles).  
BUREAU : 4, Rue du Général Earle.  
BOITE POSTALE : No. 1532.  
TÉLÉPHONES : Nos. 27-55 et 22-95.

CIGARETTES  
COUTARELLI

Maden Supérieur

20 - 25  
CIGARETTES  
P.T. 5.

### Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL?

SHELL CAR POLISH  
pour nettoyer et faire  
briller vos Autos.

SHELL FURNITURE  
POLISH  
pour vos meubles.

SHELL FLOOR POLISH  
pour vos parquets.

SHELL HOUSEHOLD  
OIL  
pour tous besoins  
dans la maison.



DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.

## BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies  
à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques  
Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques  
machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires

Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie : 14, Rue Stamboul  
B. P. 1622, Tél. 1180

## DRESDNER BANK

FONDÉE EN 1872 — Capital & Réserves R.M. 250.000.000

168 SUCCURSALES. — En Egypte : LE CAIRE - ALEXANDRIE  
BANQUES AFFILIÉES :

BANCO GERMANICO DE LA AMERICA DEL SUD (DEUTSCH-SUEDAMERIKANISCHE BANK) avec Sièges en Espagne, Argentine, Paraguay, Chili, Mexique, Brésil.  
DEUTSCHE ORIENTBANK A.G., avec Sièges en Turquie.  
MERCURBANK - WIEN, avec Sièges en Autriche.  
SOCIETATEA BANCARA ROMANA, avec Sièges en Roumanie.  
PROEHL & GUTMANN, Amsterdam.  
AKTIEN-GESELLSCHAFT "LIBAUER BANK" à Riga et Libau.  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. à Luxembourg.

Toutes Opérations de Banque  
Correspondants dans le monde entier

## Filature Nationale d'Egypte

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE  
ALEXANDRIE

Capital & Réserves : L. Eg. 381.000

Filatures,  
Retorderie,  
Tissage,  
Blanchisserie &  
Teinturerie.

Production annuelle en  
Fils : Lbs. 10.000.000

Production annuelle en  
Tissus : Yds 15.000.000

Nombre d'Ouvriers  
3.000



Bureaux à Karmous. — Téléphone No. 684

Magasins de vente à Alexandrie : Rue Chérif Pacha, ex-Magasins Châlons,  
Boulevard Saad Zaghloul Pacha No. 26  
et dans presque tous les quartiers de la ville.

## Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 400 Millions de Francs entièrement versés  
Réserve : 448.000.000 de Francs.

AGENCE d'ALEXANDRIE : Rue Chérif Pacha No. 11  
LE CAIRE : Rue Maghraby, No. 22.  
à PORT-SAÏD : Avenue Fouad 1er et Rue Qual Eugénie

Dépôts de fonds à vue et à échéance Fixe, Achat et vente de Change Etranger, Emis. de Lettres de Crédit, Paiements Télégraphiques, Ouvertures de Comptes-Courants Garantis, Recouvrement d'Effets de Commerce.

Garde de Titres, Colis, Objets précieux, etc., Ordres de Bourse sur toutes places.  
Paiement de Coupons.

Vente au Guichet de Valeurs de Placement :  
Obligations à lots : Crédit Foncier Egyptien 3 1/2 % Ville de Paris - Crédit Foncier de France - Bons Panama à lots.